



# Assemblée Générale

Année 2023

Le Pont des Seignes  
Centre Socioculturel  
du Territoire Pontois



# Table des matières

1° Rapport Moral.....	3
2° Rapport d'activité .....	6
2.1    L'animation globale	6
2.1.1    Le territoire :.....	6
2.1.2    Les événements : .....	7
2.1.3    Les ateliers : .....	8
2.1.4    Le Projet Social : .....	8
2.2    Adulte et parentalité	9
2.2.1    L'animation collective des familles .....	9
2.2.2    La Parentalité .....	16
2.2.3    Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) .....	18
2.2.4    Les actions seniors : .....	22
2.3    L'enfance et la jeunesse	28
2.3.1    De nouveaux locaux : .....	28
2.3.2    L'équipe pédagogique .....	28
2.3.3    La Fréquentation.....	29
2.4    La formation	30
2.4.1    Se former pour lire, écrire et agir : .....	30
2.4.2    Français Langue Etrangère :.....	31
2.4.3    La palette des savoirs .....	31
2.4.4    L'organisation.....	31
2.5    L'insertion	32
2.5.1    Le Chantier d'insertion .....	32
2.5.2    Action d'insertion socioprofessionnelle (ASPRO) :.....	39
2.5.3    La mobilité .....	40
2.6    RadioPons 97fm	41

2.6.1	Les actions culturelles et éducatives.....	41
2.6.2	Les actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations 43	
2.6.3	Les actions en faveur de l'environnement et du développement local.....	44
2.7	L'accueil	45
2.7.1	L'accès aux droits.....	45
2.7.2	Soutien associatif – Guid'Asso .....	48
3°	Rapport financier.....	50
3.1	Bilan 2023	51
3.1.1	Actifs .....	51
3.1.2	Passif.....	52
3.2	Le compte de Résultat 2023	53
	53	
3.3	Budget prévisionnel 2024	55
3.4	Budget Prévisionnel 2025	56
3.5	Budget Prévisionnel 2026	57
4°	Rapport d'orientation .....	58
5°	Nos partenaires (logos) .....	60

## **1° Rapport Moral**

L'année 2023 a commencé dans l'incertitude à de nombreux niveaux pour notre Centre Socioculturel. Le départ, fin 2022, de l'ancien directeur Mr. Fleury, a laissé de nombreuses interrogations, tant sur le plan des ressources humaines que dans le domaine financier. Heureusement, la Fédération des Centres Sociaux nous a accompagnés en nous dirigeant vers Mr. Thierry Moutin pour un intérim partiel de direction, permettant de restaurer un cadre et d'amorcer un diagnostic général. Cet intérim a permis de faire la liaison avec l'arrivée du nouveau directeur, Mr Axel Delahaye, en avril 2023.

Avril 2023, c'est aussi la clôture des comptes 2022, et donc la sidération collective devant l'ampleur du déficit qui s'élève à 177 720€. Par ailleurs, la trésorerie et les fonds propres ont été épuisés. Cette situation a pour conséquence le non-paiement de certaines créances ainsi que des difficultés pour le paiement des salaires certains mois. L'employeur a cependant délibérément pris le parti d'assurer en priorité le paiement des salaires (ce qui a pu être le cas) au détriment du passif dû aux créances non honorées.

C'est donc dans ce contexte que le Commissaire aux Comptes a déclenché une alerte officielle aboutissant à la convocation d'un Conseil d'Administration extraordinaire pour apporter des solutions. S'en est suivi une suspension temporaire de l'alerte laissant un répit à l'association pour tenter de trouver des fonds en sollicitant des subventions exceptionnelles et en essayant de développer notre chiffre d'affaires. Malgré ces efforts, les résultats sont restés insuffisants, ce qui a abouti à la reprise de la procédure d'alerte en octobre 2023 avec une Assemblée Générale Extraordinaire pour informer les adhérents, une déclaration de cessation de paiement et à la demande d'ouverture d'un redressement judiciaire auprès du tribunal administratif de Saintes. Ce redressement a été officiellement validé le 28 novembre 2023, avec une première période d'observation de six mois, évitant de fait la Liquidation Judiciaire.

Cette situation de redressement judiciaire nous a placés sous tutelle financière et RH de l'Administrateur Judiciaire. Un mandataire judiciaire a été désigné pour collecter les différentes créances afin de définir la valeur du passif qui sera la dette à rembourser sur les 10 ans à venir à l'issue des périodes d'observation du RJ. Le CA de l'association a par ailleurs choisi de se faire accompagner par un cabinet d'avocats spécialistes de ces procédures. Nous en profitons pour remercier notre Expert-comptable Mr Cauchard et ses collaboratrices, pour la qualité et la réactivité de leur l'accompagnement, ainsi que le Commissaire aux Comptes Mr Reneuve pour son expertise et ses conseils concernant les différentes étapes de la procédure.

Grâce à des audits croisés (En interne, Fédération des Centres Sociaux, par un cabinet extérieur financé par nos principaux partenaires - CAF, Municipalité de Pons, et Conseil Départemental), nous avons pu analyser et identifier les points faibles et les leviers d'actions possibles. C'est à partir de ces constats partagés en interne comme en externe

que s'est engagée une démarche de procédure collective, conditionnant la poursuite des soutiens financiers. Des réunions régulières avec les financeurs ont permis de définir cette procédure collective, mais aussi de lever des fonds exceptionnels pour équilibrer l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration du Pont des Seugnes remercie sincèrement tous nos partenaires (État, CAF, Conseil Départemental, MSA, Mairie de Pons et communes du territoire) pour leur implication financière et leur soutien au travail quotidien de Mr. Delahaye dans cette démarche de restructuration de l'association.

Malheureusement, cette restructuration a entraîné l'arrêt des activités des secteurs structurellement déficitaires, notamment deux supports du chantier d'insertion, ainsi que le secteur formation, dont l'offre a été reprise par une structure partenaire. Nos pensées vont aux 10 salariés touchés par cette procédure collective et concernés par un licenciement économique. Nous les remercions pour leur engagement et leur professionnalisme auprès de la structure et des habitants.

2023 a également marqué le retour à une représentation salariale normale, absente depuis 2019, avec l'élection en Décembre des représentants du CSE. Dans ces circonstances exceptionnelles, il était crucial pour la direction et l'employeur de pouvoir compter sur cette représentation salariale.

En parallèle de cette crise financière, sous l'impulsion de la direction, une professionnalisation et une solidification de nos services ont été entreprises, avec la constitution d'un tandem Comptabilité/ Gestionnaire de paie, ainsi que l'embauche d'une Coordinatrice enfance-jeunesse qualifiée. Dès juin, cette dernière a revu toutes les procédures du Centre de Loisirs pour les mettre en conformité avec la législation. Cette mise à jour qualitative, combinée à l'emménagement, en mai 2023, dans les locaux de la maison des associations mis à disposition par la municipalité de Pons, permet au Pont des Seugnes de proposer une offre attractive et de qualité aux enfants et familles du territoire.

2023 a également vu l'aboutissement des travaux engagés dès 2021 avec les communes du territoire. La méthodologie mise en place a permis au Pont des Seugnes de fédérer 24 communes pour former un territoire d'action, aboutissant à une demande de subvention à chacune des communes selon des critères collectivement établis avec les élus concernés. Cette notion de territoire sera un des axes fondamentaux du futur projet social de l'association.

Concernant la démarche de renouvellement du projet social, le premier trimestre 2023 aura été celui de l'évaluation du projet 2019/2023 avec une remise du dossier à la CAF en Avril. Cette phase d'évaluation a été caractérisée par un travail très participatif, aboutissant notamment à l'organisation de deux séminaires regroupant habitants, salariés, et administrateurs, tout en profitant de l'accompagnement de Mme Christine Laroche, déléguée de la Fédération des Centres Sociaux 17. Malheureusement, l'urgence de la situation financière révélée par la clôture des comptes 2022 nous a obligés à mettre entre parenthèses cette démarche de renouvellement du projet social pour se consacrer au sauvetage du Pont des Seugnes. Ce travail, indispensable pour le

renouvellement de l'agrément, reprendra courant 2024 à partir d'un nouveau calendrier validé avec la CAF.

En conclusion, on peut dire que cette année 2023 aura été chaotique et difficile pour tout le monde. Toutefois, on peut aussi affirmer qu'elle marquera un tournant permettant la fin de la fuite en avant qui durait depuis de nombreuses années. Le choix des instances dirigeantes a délibérément été celui de la plus grande transparence en interne avec de périodiques réunions d'information auprès des salariés, comme en externe avec de régulières conférences de presse locales et des prises de parole publiques. Cette transparence a permis d'engager un véritable dialogue avec les habitants, usagers ou pas, nous faisant ressentir l'agréable sentiment de leur attachement au Pont des Seugnes, ainsi qu'à l'utilité de ses missions. Tout cela doit se traduire par une véritable campagne d'adhésions à venir.

Pour le CA du Pont des Seugnes

Le Président

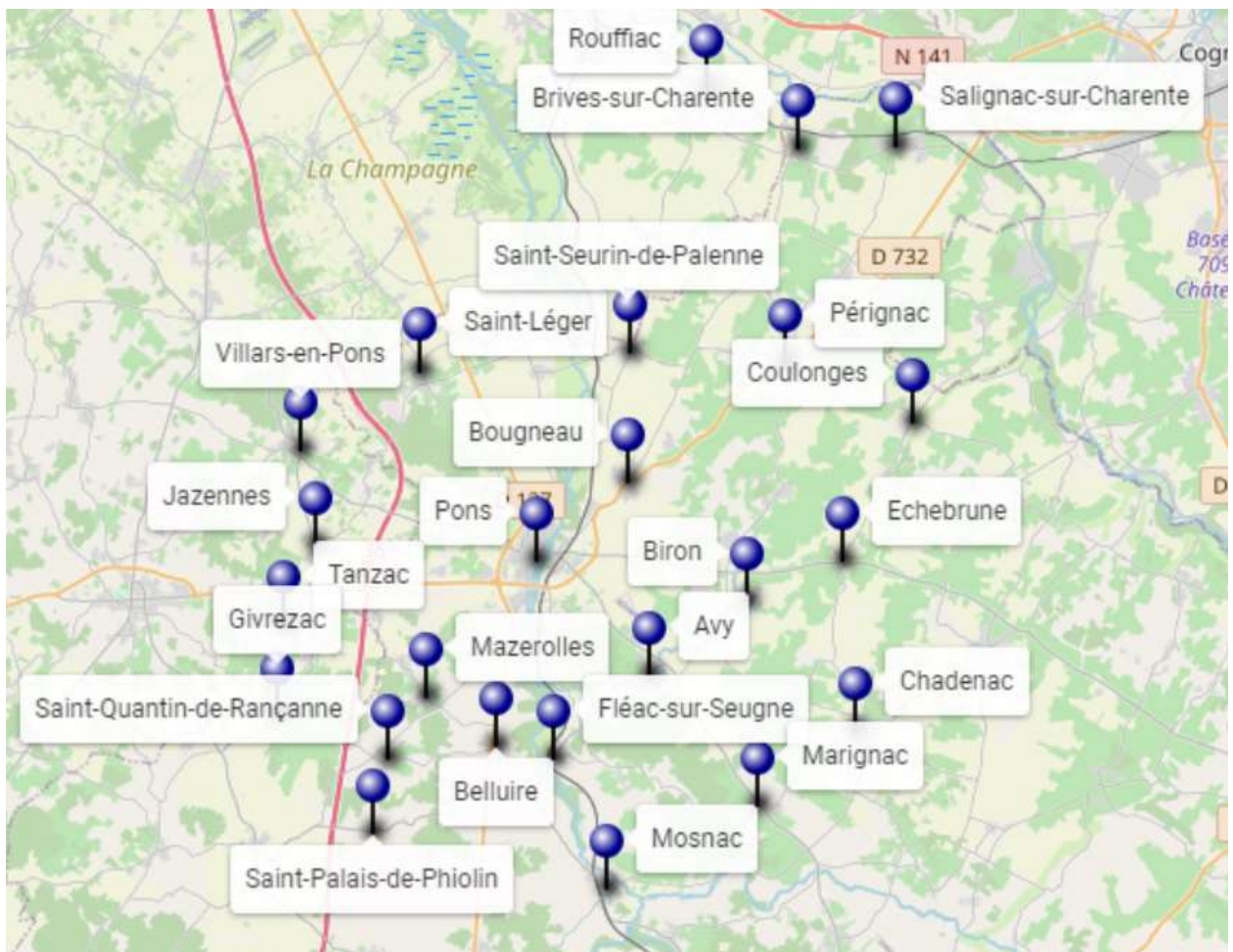
Daspe Marcel

## 2° Rapport d'activité

### 2.1 L'animation globale

#### 2.1.1 Le territoire :

En 2023, Le Pont des Seignes a travaillé en lien avec la CAF, la Fédération des Centres Sociaux et les municipalités du bassin de vie de Pons à structurer son territoire d'action. A la suite de plusieurs réunions avec les élus locaux, le Conseil d'Administration a validé une zone géographique regroupant 25 communes.



En décembre 2023, les communes ont validé une modalité de financement du centre basée sur une formule commune = (Nbr de bénéficiaires du Centre domiciliés sur la commune x 13€) + (Nbr d'habitants de la commune \* 1,7€).



Ces financements permettront de soutenir l'activité du centre et de renforcer ses missions d'aller-vers.

### **2.1.2 Les événements :**

Comme chaque année, nous organisons ou participons aux événements culturels du territoire en lien avec les municipalités. L'objectif est de rendre la culture accessible à tous. Nous en avons organisé ou participé à dix-sept sur le territoire :

- Université populaire autour de la journée de la femme :
  - o Diffusion d'un film le 09/03/2023
  - o Spectacle la « Part égale » le 08/03/2023
  - o Exposition d'une semaine à la Distillerie d'art plastique autour de la place des femmes dans l'art (du 06 au 12/03/2023)
- Animation des Foulées pontoises, courses pédestres dans la ville de Pons (30/04/2023)
- La foire aux plants à la Glanerie (06/05/2023)
- L'Assemblée Générale de l'association (10/06/2023)
- Fêtes de la musique à Pons (21/06/2023)
- Présentation d'un spectacle autour des musiques du monde à l'école primaire (29/06/2023)
- La brocante à Brives-sur-Charente (14 et 15/07/2023)
- Projection de film (cinéma voyageurs) à la Glanerie pendant le festival « voilà l'été » (22 et 23/07)
- Animation des Bouchons de Pons, rassemblement de voitures de collections sur la ville de Pons (24/07/2023)
- Concert à St Léger avec le groupe « Cosmik Debris Band GIGS » (29/07/2023)
- Les écoutes musicales (10 séances d'écoutes de musiques classiques en bords de Seugne, tous les vendredis soir en juillet et août.
- Forum des associations de Pons (10/09/2023)
- Spectacle au lycée autour des violences faites aux femmes (29/11/2023)
- Gouter de Noël avec spectacle de la « Compagnie hors limite » (20/12/2023)
- Distribution des boîtes de Noël (22/12/2023)

### **2.1.3 Les ateliers :**

Le Pont des Seignes s'est aussi un lieu d'accueil pour des ateliers à destination de tous (petits & grands). En partenariat avec des professeurs ou des bénévoles, nous proposons des activités culturelles ou physiques à petit prix. L'organisation de ces ateliers a évolué en 2023, mais nous avons tout de même pu maintenir un maximum d'activités :

- Danse (enfants/adultes)
- Musiques : découverte, saxophone, guitare, batterie (enfants adultes)
- Danse hip-hop (enfants)
- Théâtre (enfants/adultes)
- Café philo (adultes)
- Tricot (adultes)
- Espagnole (adultes)
- Yoga (adultes)
- Sophrologie (adultes)
- Français (adultes)
- Qi Gong (adultes)
- Gym douce (adultes)
- Arts du cirques (enfants)

### **2.1.4 Le Projet Social :**

C'est aussi en 2023 que nous avons finalisé l'évaluation de notre dernier projet social (2018 – 2022). Celui-ci s'articulait autour de quatre axes principaux, chacun comprenant trois axes secondaires :

- Axe 1 : Aller vers
  - o Être mobile et délocaliser nos actions
  - o Repérer les besoins et y répondre
  - o Mailler le territoire au travers de partenariats
- Axe 2 : Laisser venir
  - o Être un repère sur le territoire pour tout le monde
  - o Répondre directement ou indirectement aux besoins des bénéficiaires
  - o Utiliser nos outils de communication pour plus de visibilité
- Axe 3 : Co-construire

- Accompagner les habitants dans une démarche citoyenne et d'éducation populaire
- Intégrer le plus de parties prenantes dans notre fonctionnement pour l'adapter aux besoins
- Mobiliser les habitants pour qu'ils soient acteurs
- Axe 4 : Pouvoir d'Agir
  - Favoriser la prise d'initiative des habitants
  - Accompagner ces initiatives
  - Considérer les habitants comme des experts des besoins du territoire

L'évaluation a montré que le centre devait continuer ses efforts en matière de communication et de visibilité sur le territoire et améliorer son travail sur l'ensemble des communes du territoire.

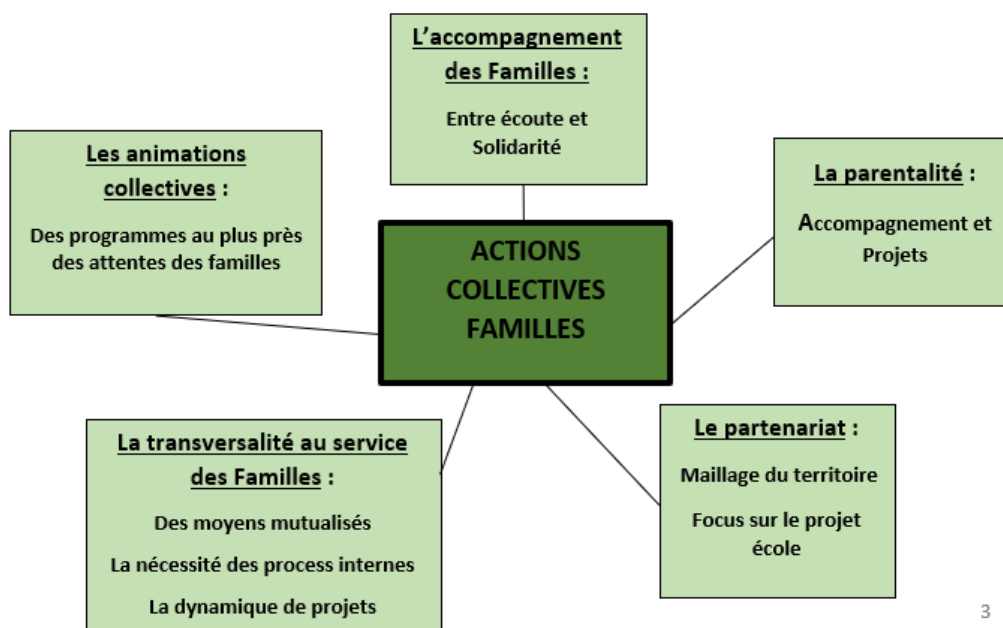
## **2.2 Adulte et parentalité**

### **2.2.1 L'animation collective des familles**

En 2023, le « Pont des Seugnes » a conforté la dynamique du secteur Familles par le maintien d'actions nombreuses à destination des familles et par le maillage effectif du territoire. Depuis plusieurs années, ce secteur connaît une fréquentation constante et l'émergence d'une dimension collective.

Les évènements culturels et conviviaux, ont permis cette année encore, d'accueillir de nouvelles familles au Pont des Seugnes. La collaboration inter secteurs du Centre socioculturel à contribuer à structurer l'offre faite aux familles du territoire : spectacles, points d'information « hors les murs », participation active à nos universités populaires.

## Le secteur Familles en 2023.... C'est quoi ?



3

### **2.2.1.1 Les programmes d'activités :**

Le centre social et culturel le Pont des Seugnes propose des animations à destination des familles à chaque période de vacances scolaires. Ces activités sont support d'échanges intrafamiliaux. Véritable porte d'entrée vers l'établissement, elles suggèrent l'envie d'adhérer à une dynamique collective et mettent en relation les habitants d'un même territoire.

Les parents s'y rencontrent autour d'animations communes, trouvent un espace d'échange, prennent des idées d'activités familiales. Les difficultés liées à la garde d'enfants sont gommées et, même si les enfants sont au cœur de l'activité, celle-ci offre la possibilité d'un répit parental, d'une vigilance partagée. De plus, les enfants peuvent également y faire des connaissances ou retrouver des camarades de classe.

Chaque activité est source d'échange et de conseil en matière de parentalité. En 2023, à plusieurs reprises, les animations Familles du Pont des Seugnes ont été support de visite médiatisée Parent-Enfant.

Les animations sont réfléchies en fonction des programmes culturels, de la saison, des opportunités de partenariat. Elles favorisent l'accès à la culture, au sport, au patrimoine, et contribuent à l'émergence des capacités de chacun.

Dans la mesure du possible, les programmes sont co-construits avec les familles. Ils prennent systématiquement en compte les envies des enfants et leurs parents. Ils sont diffusés auprès des habitants, des partenaires sociaux et des écoles, ainsi que sur le Facebook et le site Internet du Pont des Seignes. Voici les différents programmes.

Vacances d'hiver :



**Programme des sorties  
Familiales  
Vacances d'hiver**

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 05.46.94.08.17**

**Jeu 9 Février**  
14h30-17h  
Après-midi jeux de société  
Goûter offert



**Vendredi 10 Février**  
9h30-12h  
Petite Rando pontoise  
Aujourd'hui avec un petit défilé suivi d'une randonnée partagée.  
Félicité des chasseuses de marche.  
Sortie gratuite



**Dimanche 12 Février**  
10h -18h  
Sortie à La fête du Mimosa  
Belle journée dans les rians arborés de St Trojan les Bains.  
Prévoir la Pique-Nique et des chaussures de Marche.  
Tarif: 3€



**Lundi 13 Février**  
18h  
Spectacle poétique autour de la thématique du Rêve.  
Dutilleul, 1 rue du Pontils, 17800 PONS.  
Entrée libre



**Mardi 14 Février**  
Séance de cinéma  
9H30  
Venez découvrir en famille Yaki et Gaspagne.  
TARIF: Adulte: 2€ Enfant: 1€



**Jeu 16 Février**  
Soirée Raclette Comme à la Maison  
A partir de 18h30  
Au programme: des jeux, une Raclette et un film.  
Merci d'apporter un dessert de votre maison à partager!





Le Pont des Seignes, Centre socioculturel  
44. avenue Gambetta, 17800 PONS.

Le Pont des Seignes, centre socioculturel  
44, avenue Gambetta, 17800 PONS, 05.46.94.08.17



Vacances de printemps :



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 05.46.94.08.17

**Mardi 11 Avril**  
9h - 10h30

Sortie à la Maison de la Forêt  
Moulin La Dache

Matin : Fabrication d'un cadre végétal  
Après-midi : Balade en forêt

Participation : 1€  
Prévoir le plus rapide et des chaussures de marche

**Mercredi 12 Avril**  
9h30 - 12h

Petite Marche Portative et Visite du Dorjost

Accueil au Fort des Seignes à 10h30  
Prévoir des chaussures de marche  
Sortie gratuite

Le Pont des Seignes, Centre socioculturel  
44, avenue Gambetta, 17800 PONS. 05 46 94 08 17

**Mardi 18 Avril**  
Séance de cinéma  
9H30

Venez découvrir en famille  
Le Royaume de Naya

TARIF:  
Adulte 3€  
Enfant 2€

**Jeu 20 Avril**  
Soirée Poulet-Frites en Famille!

A partir de 18h30

Merci d'apporter  
un poulet  
et une botte  
à partager.

**Vendredi 21 Avril**  
Sortie plage: La Côte Sauvage

De 13h à 16h

Au programme: Jeu  
d'Exhibition, Land Art,  
bataille sur la plage

Prévoir plus rapide  
et chaussures solides  
et élastiques  
Sortie gratuite



Le Pont des Seignes, Centre socioculturel  
44, avenue Gambetta, 17800 PONS.

Vacances d'été :



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 05.46.94.08.17

**Mardi 11 Juillet**  
Sortie Nord de Mer  
14h-17h30

Après-midi plage à l'Estuaire  
Bateau à l'Estuaire à la hauteur de  
14h30

Sortie gratuite  
Prévoir le matériel à la base et  
le plus rapide

**Jeu 13 Juillet**  
Atelier peinture, vitraux  
9h30 - 12h

Sortie Nature aux grottes de l'Estuaire

Tarif 2€

**Mardi 18 Juillet**  
Atelier Cuisine aux couleurs de l'été  
14h-16h30

Venez partager  
un moment  
convivial

Tarif 2€

**Jeu 20 Juillet** Sortie Seigne & St Pierre  
17h-20h00

Atelier cuisine  
Spécialise aux couleurs  
de l'été de l'été de l'été  
Spécialise aux couleurs  
de l'été de l'été de l'été  
Prévoir le matériel

Le Pont des Seignes, Centre socioculturel  
44, avenue Gambetta, 17800 PONS. 05 46 94 08 17

**Mardi 25 Juillet**  
Un Petit Tour du côté de Montmoreil  
14h-17h

Après-midi découverte de la forêt  
Montmoreil (commune de Charente) en famille  
à 14h30, départ de 14h30

Prévoir le matériel à la base et le plus rapide

Sortie gratuite

**Vendredi 28 Juillet**  
14h - 16h

Un petit tour du côté de Chon sur Saouane

Après-midi découverte de la forêt  
Chon sur Saouane (commune de Charente) en famille  
à 14h30, départ de 14h30

Prévoir le matériel à la base et le plus rapide

**Mardi 3er Août**  
Sortie Narbonne - Auberge espagnole  
16h30-17h

Centre socioculturel

Tarif 2€

Prévoir le matériel à la base et le plus rapide

Sortie gratuite

**Jeu 3 Août**  
Et à Seignes, on se fait aussi?  
9h30-12h

Atelier cuisine  
Spécialise aux couleurs  
de l'été de l'été de l'été

Tarif 2€

Prévoir le matériel à la base et le plus rapide



Le Pont des Seignes, Centre socioculturel  
44, avenue Gambetta, 17800 PONS.

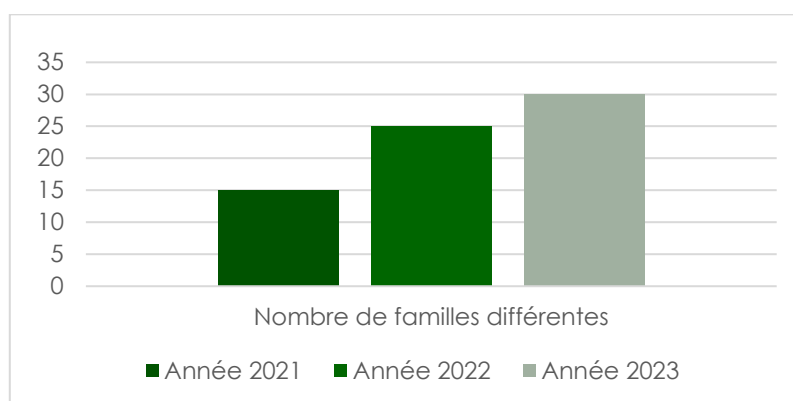
La fréquentation a quant à elle légèrement baissé du fait de l'absence d'événements sur la fin d'année. Nous passons de 273 bénéficiaires en 2022 à 215 en 2023.

Nature de l'activité	Activités	Nombre de participants
<b><u>Activités</u></b> <b><u>Manuelles</u></b> <b><u>Jeux de société</u></b>	-Atelier cadre végétal, Maison de la Forêt de Montlieu la Garde ; -Atelier Peinture Végétale ; -Jeux de société.	49
<b><u>En plein air :</u></b> <b><u>Marches, visites, patrimoine local...</u></b>	-Balades découverte de Pons ; -Sortie Fête du Mimosa, St Trojan, Ile d'Oléron ; -Sortie Plage, Côte sauvage -Découverte du Pont des Ânes et visite de la chèvrerie, Clion. -Sortie Saintes : visite guidée nature sur la thématique des libellules.	66
<b><u>Cuisine</u></b> <b>et</b> <b><u>Gastronomie</u></b>	-Soirée Repas « Raclette et jeux de société » -Soirée Repas « Poulet Frites et Blind test » -Atelier Cuisine aux couleurs de l'été	65
<b><u>Culture</u></b>	-Cinéma -Soirée Karaoké	35
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS</b>		215

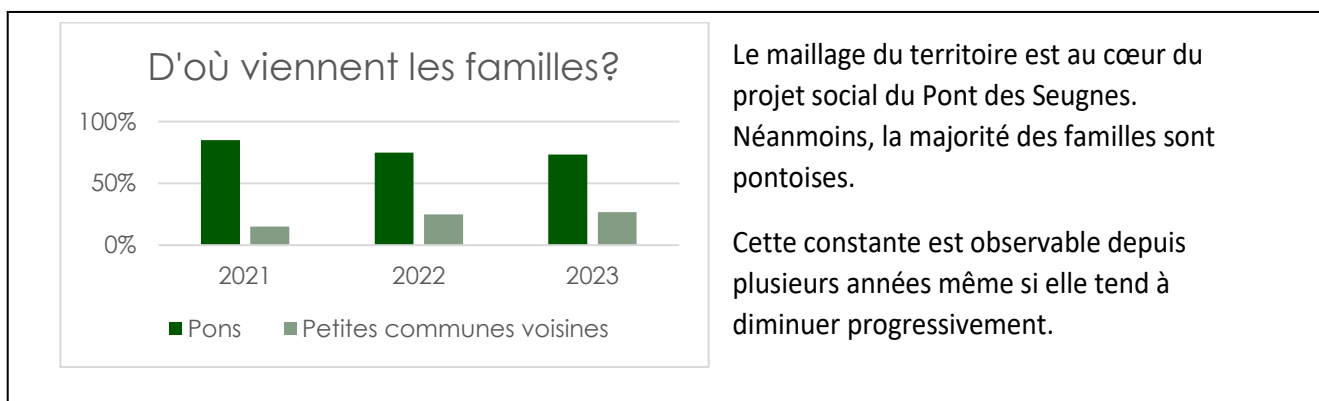
### 2.2.1.2 L'accompagnement des familles

En 2023, dans la continuité des années précédentes, le centre socioculturel Le Pont des Seignes, a envisagé l'accompagnement des familles de manière plurielle en la déclinant sous forme d'actions multiples : des espaces d'écoute et de conseils, la mise en place d'actions de solidarité favorisant les opportunités d'échanges.

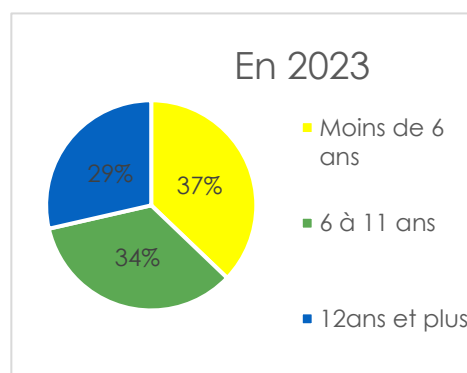
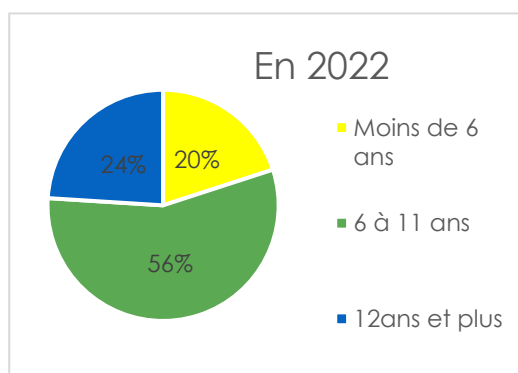
## Evolution de la fréquentation des Familles



Trente familles différentes ont participé aux activités proposées par le secteur Famille en 2023 et ce, de manière régulière. Le nombre de familles bénéficiant des animations ne cesse de croître depuis 2021. Voici quelques données chiffrées permettant de mieux comprendre la typologie des familles.



## Âge des enfants



L'âge des enfants participant aux activités avec leur parents a évolué, elle est mieux répartie. Plusieurs éléments peuvent expliquer la raison de cette évolution :

- Des activités plus adaptées à l'ensemble de la fratrie, conformément aux objectifs fixés l'année en 2022.
- La fidélisation des enfants les plus âgés, qui continuent de venir aux activités au-delà de 12ans.



### **2.2.1.3 Des espaces d'écoute et de conseils**

Le Pont des Seugnes met à disposition des familles des espaces d'écoutes et de conseils. Un accompagnement vers l'accès aux droits communs a été réalisé en particulier dans le soutien aux fonctionnalités de l'espace CAF, MSA, CPAM... Cet accueil se fait généralement par prise de rdv préalable. Une orientation faite par les partenaires (CCAS, RPE, écoles, associations caritatives...) peut être à l'origine de cette rencontre.

Les demandes d'aide sont en hausse constante depuis 2021. Les factures liées à l'énergie impactent de manière considérable le budget des familles, les obligeant à demander des aménagements de paiement ou formuler des demandes d'aide exceptionnelle (CCAS, DT, CAF...). L'orientation vers une assistante sociale de secteur est très fréquente à l'issue d'un entretien, tout comme l'accompagnement vers les associations caritatives alimentaires du territoire.

En 2023, plusieurs familles ont également été accompagnées dans le montage de séjours pour leurs enfants. Les liens ont été ainsi facilités avec les organismes de séjours ainsi qu'avec les dispositifs d'aide du département et de la CAF. Afin de faciliter le départ en séjour de certains enfants, des transports ont été assurés par le Pont des Seugnes jusqu'au point de départ.

L'accueil des familles offre également la possibilité d'une porte d'entrée vers l'ensemble des secteurs du Pont des Seugnes. Ainsi, en 2023, 8 enfants ont intégré l'effectif de l'ALSH à la suite de leur venue aux activités Familles, 2 ont participé au CLAS.

### **2.2.1.4 La solidarité au service des familles :**

La solidarité est une valeur intrinsèque au centre socioculturel le Pont des Seugnes. Par ses actions quotidiennes, le secteur Familles s'inscrit dans cette démarche solidaire collective : appel au don et redistribution, mise en relation des familles avec les associations caritatives, accompagnement aux demandes d'aides, organisations d'évènements solidaires...

Les boîtes de Noël solidaires : Pour la 4ème année consécutive, le Pont des Seignes a collecté les boîtes de Noël solidaires en collaboration avec l'institut Be-Zen Concept. 80 boîtes ont été récoltées et redistribuées le vendredi 22 décembre au Centre socioculturel autour d'une boisson chaude et d'un accueil convivial. Comme l'année dernière, les associations caritatives de Pons et le CCAS ont été partenaires et ont permis d'élaborer une liste des « oubliés de Noël » : sans abris, parents seuls.... Les bénévoles ont aidé à la distribution des colis.



Les goûter solidaire : Le goûter de Noël solidaire, initié en 2022, a été reconduit en 2023. A destination des familles modestes du territoire, il a pour objectif d'offrir un après-midi de partage autour d'un spectacle et d'un goûter. Cet évènement a pu exister grâce à la mise en réseau des partenaires du territoire qui ont contribué financièrement à faire le vivre : CCAS, les Restos du Cœur, la Banque alimentaire...

## 2.2.2 La Parentalité

### 2.2.2.1 Les activités familles, support d'échange et de diagnostic :

En 2023, la notion de parentalité a été au cœur des activités Famille. Ces temps d'animation ont fait l'objet d'une attention particulière concernant les postures parentales : conseils, écoute, orientation vers des dispositifs d'aide... Envisagés et programmés pour faciliter les échanges intra-familiaux, les supports ont été reconnus par les professionnels du secteur médico-social et utilisés comme vecteurs de liens Parents-Enfants :

- **Assistants sociaux de secteur** : orientation des familles modestes pour participation aux activités, retour et échanges autour des postures parentales observées.
- **Ecole élémentaire de Pons** : vigilance partagée autour des situations familiales préoccupantes, retour et échanges autour des postures parentales observées.
- **Service AEMO (Accompagnement Educatif en Milieu Ouvert)** : lien étroit avec le service pour la situation d'un enfant de retour au domicile parental après une période de placement. Les activités Familles permettent à la fois l'accès à des activités (sortie plage, cuisine, peinture...) mais limitent également la surexposition aux écrans. Des échanges réguliers entre la référente Familles et l'éducateur

AEMO ont eu lieu pour un diagnostic régulier de la situation. Il a été pointé le bénéfice de ce support pour la famille.

- **Service PEAD (Placement Educatif A Domicile):** Lien étroit avec le service concernant la situation de deux enfants et leur mère. Les activités ont été support de deux visites médiatisées. L'éducateur PEAD présent évoque la pertinence des animations familles : opportunité d'un support de communication Parents-Enfants / opportunité d'un espace d'échange différent / opportunité d'interaction avec d'autres familles du territoire.

### 2.2.2.2 La question du REAPP

Le développement du travail partenarial (RPE, écoles maternelles et élémentaires, collège, CCAS...), amorcé depuis 2021, a permis d'aller à la rencontre des parents et des enseignants pour établir des diagnostics et repérer les besoins. Il a permis aux familles d'identifier la référente famille et de la solliciter notamment lors des conseils d'école. Ces diverses rencontres avaient questionné la pertinence d'une demande de subvention « Préfiguration au REAPP » afin d'encourager ou d'accompagner la dynamique parentale sur le territoire.

A ce jour, les parents sont organisés en association de parents d'élèves et sont à l'initiative d'événements au sein des établissements scolaires. Le diagnostic de sous-investissement parental, posé en 2022, à la suite de la période Covid, ne semble plus tout à fait d'actualité, questionnant de fait la nécessité d'un REAPP. La dynamique parentale pontoise s'est installée de manière autonome notamment autour de cause propre aux établissements scolaires : financement de voyage par l'organisation de kermesse ; mobilisation contre la fermeture de classe, ...

Néanmoins, le développement du travail partenarial (RPE, écoles maternelles et élémentaires, collège, CCAS...), a permis d'aller à la rencontre des parents et des enseignants pour établir des diagnostics et repérer les besoins. En 2024, l'organisation de plusieurs événements est en projet :

- **2 rencontres** sous forme de soirées conviviales répondant à des thématiques précises : l'une sur l'alimentation des enfants, l'autre sur l'exposition aux écrans.
- L'organisation régulière de **Temps Enfants-Parents** dédiés à la petite enfance avec l'utilisation de la salle du RPE de Pons et son matériel adapté aux tout-petits. Ceux-ci permettront de tester la pertinence de ces temps d'animation dédiés et d'envisager leur pérennisation.

## 2.2.3 Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Le centre socioculturel le Pont des Seugnes est présent depuis de nombreuses années au sein de l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné et du collège Emile Combes dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité. Les intervenants du dispositif sont des animateurs diplômés de l'ALSH et la référente Familles.

En 2022, un long travail de réflexion en équipe avait permis le renouvellement de l'offre CLAS. Ce travail de rénovation faisait suite au bilan 2021 insatisfaisant et la nécessité de proposer des activités de détour innovantes. L'équipe avait alors été sensibilisée à la question du triptyque « Enfants-Parents-Ecole » : Comment créer une synergie ?

En 2023, l'absence de la Référente famille au cours du dernier trimestre, a eu un impact certain sur le bilan. Il est présentable en deux parties distinctes : le bilan positif du millésime 2022-23 ; l'amorce difficile du millésime 2023-24.

Le Millésime 2022-23 :

En juin 2023, un bilan du projet CLAS a été réalisé via la plateforme Elan Caf. Celui-ci revenait sur l'année 2022-2023. Qu'il s'agisse des projets CLAS élémentaires ou bien du CLAS Collège, les résultats étaient satisfaisants tant au niveau de la fréquentation que des actions menées.

### 2.2.3.1 Le CLAS élémentaire :

En 2022-2023, deux CLAS élémentaires ont été proposés le mardi soir de 16h30 à 18h30 au sein du Pont des Seugnes. Ceux-ci répondaient aux besoins diagnostiqués de concert par l'établissement scolaire et le centre socioculturel. L'un était ouvert à l'ensemble des enfants, l'autre destiné aux enfants allophones.

Le CLAS « Artistes en Herbe » a proposé des activités thématiques par cycle : théâtre, histoire, cuisine... Chacune d'entre elles permet de valoriser des compétences scolaires ou des postures d'écolier (calcul, recherches informatiques, prise de parole en groupe...).



Chaque session se clôture par un échange privilégié avec les parents : partage du gâteau réalisé, invitation à la pièce de théâtre... Les enseignants sont également conviés afin de favoriser les échanges « Parents-Enfants-Ecole ». Dix enfants ont participé au CLAS « Artistes en Herbe ».

Le CLAS « Les P'tits Vadrouilleurs » a proposé des activités thématiques par cycle : théâtre, histoire, cuisine...

L'objectif de ce CLAS est de faciliter l'arrivée des enfants allophones et leurs familles sur le territoire. Ainsi, lors des ateliers, les enfants visitent les lieux culturels et sportifs de la commune (gymnase, médiathèque, cinéma...). Le vocabulaire français est alors travaillé. Six enfants ont participé au CLAS « Les P'tits Vadrouilleurs »

Le 20 juin 2023, pour clôturer l'année d'activités, la fête du CLAS a été organisée au Pont des Seugnes. Les familles, les enseignants, les bénévoles, ont été invités à partager ce temps convivial. Les enfants ont pu être au centre d'un moment privilégié, en compagnie des adultes référents de leur quotidien scolaire ou familial.

Cet événement a permis de consolider le triptyque Parents-Enfants-Ecole travaillé tout au long de l'année scolaire.

Au programme de ce moment convivial : un goûter, des jeux de société, des échanges.

### **2.2.3.2 Le CLAS Collège**

En 2022-23, l'équipe du Pont des Seugnes est intervenu au collège Emile Combes au titre du CLAS à raison de quatre fois par semaine. Durant cette période, les actions du CLAS et plus généralement celles du secteur Jeunes du Pont des Seugnes, ont été diffusées via l'outil Pronote de l'Education Nationale, permettant ainsi une communication élargie à l'ensemble des élèves et des parents du collège.

Tout comme pour le CLAS élémentaire, une réorganisation a été envisagée pour les interventions au collège. Ainsi, en 2022-23, deux collectifs distincts ont été instaurés : Libert'ado et Récré'Ado. Deux interventions ont été consacrées à chacun des collectifs : une activité de détour, un temps méthodologie.

Le CLAS Libert'ado : 12 collégiens inscrits. Le CLAS Libert'ado a pour support de détour des disciplines d'éducation populaire : le théâtre Forum et le débat mouvant. Celles-ci permettent de travailler la confiance en soi, la prise d'initiative, la spontanéité...

Le CLAS Récré'Ado : Le CLAS Récré'Ado repose sur l'invention et la création d'un jeu de société par les jeunes investis sur le dispositif. Ils sont ainsi accompagnés dans la démarche de projet, la prise d'initiative. Leur créativité est stimulée. En 2022-23, un jeu de société « Maux d'@dos » a entièrement été inventé par les adolescents : règles du jeu, visuel... Il a pu être présenté auprès des autres centres sociaux via le réseau jeunes 17 et notamment lors du séjour organisé en juillet 2023.

### **2.2.3.3 Le Projet « Musiques Migratoires »**

Fin 2022, était né le projet « Musiques Migratoires » mené de concert avec l'école élémentaire de Pons. Cet établissement scolaire compte en effet un grand nombre d'enfants allophones et il était alors question de mettre en valeur la richesse culturelle que cette mixité sociale représente. Initialement envisagé avec un groupe de musiciens professionnels, le projet a finalement été accompagné par un bénévole du territoire.

L'équipe enseignante de l'école Agrippa d'Aubigné, la directrice, les enseignantes UPE2A et RASED, l'équipe de Radio Pons, les bénévoles et la Référente Familles de la structure, ont mené à bien le projet afin d'aboutir à une représentation le 29 juin 2023. Pendant le spectacle, ouvert à l'ensemble des parents de l'école, les enfants ont chanté la comptine « Frère Jacques » dans 10 langues différentes. Une exposition de photos et de dessins accompagnait le spectacle musical.

Afin de préparer l'évènement, plusieurs ateliers ont eu lieu en amont, à la fois dans l'enceinte de l'école, mais aussi dans les locaux du Pont des Seugnes :

Les séquences sur « les Fleurs de pays » : initiées par les Peggy Brouillaud et Stephanie Locatelli, les « Fleurs de Pays » ont permis aux enfants de représenter les symboles de leurs pays sur des grandes fleurs colorées. Les échanges ont été riches et vivants. Certains bénévoles du Pont des Seugnes, eux-mêmes bercés par plusieurs cultures, ont participé à la réalisation de ces fleurs.



Les enregistrements Radio : A plusieurs reprises, les enfants allophones sont venus faire des enregistrements dans le studio de Radio Pons. Ceux-ci ont donné lieu à plusieurs

émissions, l'une sur les légendes de leur pays maternel, l'autre sur les comptines de leur petite enfance.



Les répétitions en Musique au sein de l'école : Philippe Chevereau, chanteur et musicien pontois, bénévole pour ce projet, a animé plusieurs séances de chant pour préparer le spectacle.



Le spectacle du 29 Juin : Le spectacle du 29 Juin, ouvert à toutes les familles, a réuni environ 200 personnes dans la cour de l'école élémentaire. Les enfants ont pu chanter la comptine « Frères Jacques » en Anglais, Mandarin, Ukrainien, Russe, Polonais, Roumains, Bulgare, Arménien, Turque et Romani. Deux chants traditionnels en Basque et Romani ont également été interprétés.



Lors du spectacle, les enfants chantant dans leur langue maternelle ont été mis en avant. Pour clôturer l'après-midi, les spectateurs ont partagé un goûter composé de spécialités du monde, confectionnées par les familles.

## 2.2.4 Les actions seniors :

**LES LUNDIS SOURIRE**  
**Activités séniors**

**TOUS LES LUNDIS DE 9H30 à 12H**

SPORT et RELAXATION

CRÉATION MANUELLE

BIEN-ÊTRE

INITIATION INFORMATIQUE



RENCONTRES

**Le Pont des Seignes, 44 av. Gambetta, Pons**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
Le Pont des Seignes, centre socioculturel  
44 Avenue Gambetta, 17800 Pons.  
05.46.94.08.17  
Demandez Karine VIAULT



Pour la troisième année consécutive, le Pont des Seignes sollicite la conférence des financeurs pour l'organisation de temps destinés aux Séniors du territoire. En 2021, si l'objectif était d'inventer un nouvel espace de rencontres, le projet s'est aujourd'hui affiné.

En 2023, il était question de développer les activités proposées et de les ouvrir à un public plus large, en s'appuyant à la fois sur les besoins du territoire mais aussi sur les envies des participants. Ainsi, 3 cycles d'ateliers thématiques ont été mis en place à partir de juin grâce à la subvention de 8800€ accordée par La Conférence des Financeurs : 17 ateliers



ont eu lieu et 20 personnes différentes ont été accueillies, pour un total de 124 participations.

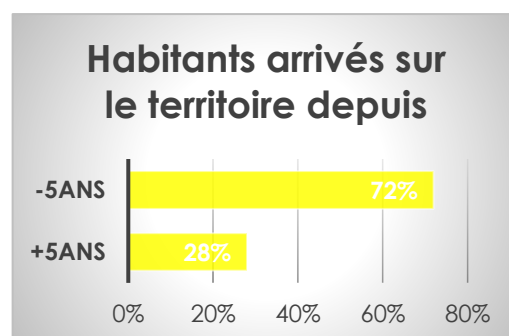
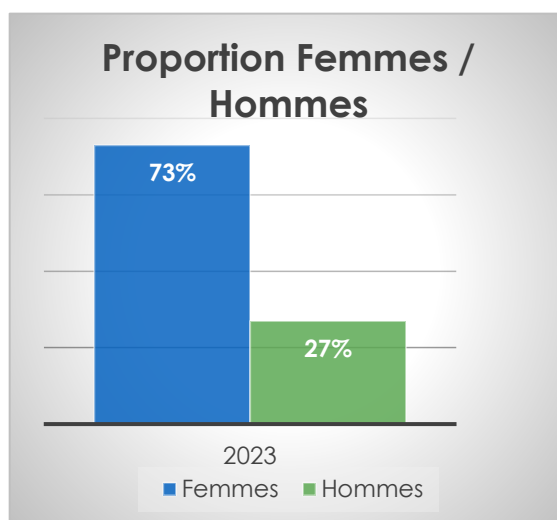
Ces rencontres ont permis la création d'un groupe soudé ayant plaisir à se retrouver. La régularité de cet accueil a insufflé l'émergence d'une relation de confiance entre les participants et les intervenants. L'année 2023 a vu l'inscription de nouveaux participants et s'étoffer le groupe déjà constitué.

### 2.2.4.1 Le public

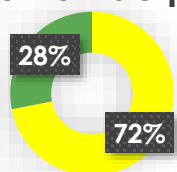
En milieu rural, la solitude et le manque de perspectives collectives sont une problématique réelle, en particulier auprès du public sénior.

Depuis 2021, l'équipe du centre socioculturel de Pons propose des activités à destination des 60 à 70 ans. Cette tranche d'âge ne trouve pas toujours sa place dans les animations déjà proposées sur le territoire (club des aînés par exemple) et dans lesquelles l'âge moyen est parfois plus élevé.

Le public fléché est dynamique, en recherche de relations sociales. Ces personnes présentent parfois la caractéristique d'être à la fois des aidants (pour leurs parents âgés ou leur conjoint) mais aussi des grands-parents présents pour leurs petits-enfants. Elles ont besoin d'une structure où il est possible de se détendre, de prendre du temps pour soi, de faire des rencontres. Par le biais d'un accueil convivial et une proposition d'activités support, les interactions sociales sont suscitées. Les ateliers insufflent un esprit d'échange, génère la perspective d'un collectif possible et d'un lieu ressource identifié.



## Proportion de personnes vivant seules



■ Veuves/Celibataires/divorcées  
■ En couple/Mariées

### 2.2.4.2 Les actions

Le Pont des Seugnes a développé trois programmes différents pour répondre aux besoins du publics.

#### 2.2.4.2.1 Bien dans son corps, bien dans sa tête

La mise en place de ces animations correspond à la thématique « Activités physiques et ateliers équilibre/Prévention des chutes ». Au cours de ce cycle d'ateliers, 9 séances de sport/relaxation ont eu lieu entre juin et décembre 2023. Douze personnes différentes ont participé aux ateliers.

Trois professionnels diplômés, avec lesquels le projet avait été construit ont encadré ces ateliers sportifs :

- Thierry Franzoni, éducateur sportif, association sportive Omega Fight, Pons.
- Kyrha Lemarié, ergothérapeute, Cabinet Be-Zen Concept, Pons.

Ces deux professionnels pontois sont intervenus ensemble à 7 reprises. Des séances complètes combinant le sport et la relaxation ont été mises en place. Les bénéficiaires ont quitté les ateliers avec des outils applicables au quotidien, des conseils sur la posture et la respiration. Les exercices, qu'ils soient du domaine sportif ou de la relaxation, sont transposables facilement à domicile. Ces séances associant Sport et Relaxation ont été très appréciées. Elles ont permis à certains membres du groupe de prendre conscience de leur capacité physique et de lâcher prise. La notion de confiance en soi a également été au cœur de ces animations.



- Anna Jubilo, infirmière, auto-entrepreneuse, Pons.

Mme Jubilo est intervenue pour l'organisation de deux séances de Gym douce. Elle animait déjà au Pont des Seignes des ateliers de Gym douce. Sa grande expérience du public sénior a permis de définir les objectifs suivants :

- Maintenir la souplesse de toutes les articulations
- Maintenir un bon équilibre
- Dissoudre les tensions du corps par la respiration.

Les séances ont également été très appréciées par les participants. Les exercices proposés, étaient complémentaires à ceux mis en place par les deux autres intervenants.

Les animations proposées dans le cadre du cycle d'ateliers « Bien dans mon corps, Bien dans ma tête » ont fait l'objet d'un retour positif de la part des participants qui sont en demande de poursuivre et souhaite maintenir cette fréquence d'une séance par mois.

#### 2.2.4.2.2 Création et expression personnelle

La mise en place de ces animations correspond à la thématique « Bien-être et Estime de soi ». Au cours de ce cycle d'ateliers, 4 séances ont eu lieu entre juin et octobre 2023. Mme Gonthier, graphothérapeute, a animé l'ensemble des ateliers. Douze personnes différentes y ont participé.

Les séances ont été très appréciées et les supports utilisés plébiscités. La création d'un cahier d'expression a permis de mobiliser des compétences manuelles, des facultés intellectuelles. La mémoire et la créativité ont été stimulées.



Les techniques utilisées sont diverses : collage, découpage, peinture, craies grasses, fusain...

Chacun a la possibilité de s'exprimer avec les outils qui lui conviennent.



Mme Gonthier, par la mise en place d'un cadre bienveillant et intimiste a permis aux bénéficiaires de se confier, de partager des moments forts et de reprendre confiance en eux. Un travail « sur soi » a été rendu possible à travers plusieurs thématiques :



**Mes Qualités, ma Force**



**La confiance en Soi**



**Le Lâcher Prise**

La mise en place de ces séances confirme l'importance de l'activité de "détour" pour valoriser le savoir-faire individuel, découvrir et développer de nouvelles compétences, se trouver des centres d'intérêts nouveaux. De fait, ces éléments conduisent à une valorisation personnelle et renforce la notion d'estime de soi.

Les animations proposées dans le cadre de « Création et expression personnelle » ont fait l'objet d'un retour positif de la part des participants qui sont en demande de poursuivre les activités manuelles. Fort de ce constat, le Pont des Seignes souhaite proposer en 2024 un cycle d'ateliers autour de la valorisation, la récupération et la création manuelle.

### 2.2.4.2.3 Mon ordinateur facile

La mise en place de ces animations correspond à la thématique « Usage du numérique ». Au cours de ce cycle d'ateliers, 4 séances ont eu lieu entre juillet et octobre 2023. 14 personnes différentes y ont participé.

Plusieurs professionnels ont animé ces 4 séances. L'intervention d'animateurs hors structure, initialement prévue, n'a pas eu lieu. En effet, le Pont des Seignes a fait le choix de faire appel à des compétences internes dans une dynamique d'animation globale et de partenariat inter-secteurs.

Les séances ont été très appréciées, ainsi que la diversité des supports proposés : sensibilisation aux dangers d'internet, utilisation des plateformes d'écoute en ligne, utilisation du smartphone, utilisation d'un PC.

Séance intergénérationnelle du 10 Juillet 2023 :



Cet atelier « Escape Game » a réuni des adolescents du territoire et les seniors inscrits. L'objectif de la séance était de sensibiliser de manière ludique l'ensemble du groupe aux dangers d'Internet. L'atelier a donné lieu à des moments riches de partage et d'échange.



Séance du 24 Juillet  
Initiation à l'utilisation des plateformes d'écoute :  
comment créer un compte,  
comment ajouter des morceaux favoris comment connecter une enceinte sur son smartphone...

Deux autres séances ont eu lieu, le 31 juillet et le 5 septembre, pendant lesquelles une sensibilisation à l'usage du smartphone et de l'ordinateur a été dispensée. Le contenu des séances a pu être adapté pour répondre aux besoins du groupe et à leur niveau. Certains participants ont apporté leur PC afin de pouvoir poser des questions concrètes et appliquer les conseils à leur matériel.

Le groupe est en demande de poursuivre les ateliers numériques. D'autres seniors du territoire ont manifesté leur volonté de participer à de nouvelles séances. Un projet 2024 a été rédigé dans l'intention de pérenniser « Mon Ordi facile ».

## **2.3 L'enfance et la jeunesse**

En 2023, le centre de Loisirs du Pont des Seignes a vécu une grande période de transition que ce soit au niveau des locaux ou de son équipe d'encadrement.

### **2.3.1 De nouveaux locaux :**

En avril, les locaux de l'ALSH ont changé de lieu. Ils sont dorénavant au 19 rue Charles de Gaulle, à la Maison des associations Simone Veil. Ces locaux sont beaucoup plus spacieux et permettent de séparer les groupes d'enfants en fonction de l'âge dans différentes salles. Le bâtiment a été entièrement rénovée par la mairie de Pons, ce qui offre un meilleur confort pour les enfants. Nous avons une salle de sieste, un réfectoire, des salles de jeu, une infirmerie et un bureau. Nous continuons de travailler avec la mairie pour améliorer le site et offrir aux enfants, la meilleure expérience possible.

### **2.3.2 L'équipe pédagogique**

En 2023, la totalité de l'équipe pédagogique a été renouvelée. Nous avons embauché quatre animateurs en CDI et une Coordinatrice enfance/junesse. L'équipe est renforcée ponctuellement par des animateurs extérieurs et une directrice adjointe.

L'année 2023 marque aussi la fin de la labellisation jeunesse. Après 6 mois d'activité, le centre à souhaiter arrêter momentanément de porter un dispositif de la CAF à destination des adolescents afin de ce concentré sur l'accueil de loisirs. Nous avons aussi profité de ces changements pour réécrire le projet pédagogique dans son ensemble.

La SDJES, l'organisme de contrôle des accueils de mineurs sans hébergements, a contrôlé notre centre. Voici ce qu'il en ressort : « La visite a permis de mettre en évidence un accueil de qualité avec des objectifs cohérents, une équipe impliquée, malgré de nombreux changements de direction sur les deux dernières années. Un travail de fond a été entrepris pour que l'organisation administrative soit conforme aux attentes de la réglementation qui doit être poursuivie ».

Enfin, nous avons mis en place un programme d'activités variés avec différents pôles du centre et des partenaires. En 2023, les enfants ont :

- Créés des émissions radios avec RadioPons 97fm
- Participés à des ateliers de création pour halloween et Noël
- Faits une initiation aux rollers
- Elaborés et animés un spectacle d'été sur les pirates
- Assistés à un spectacle à la Distillerie

Tout ça, sans compter les sorties piscines ou à la médiathèque.

### 2.3.3 La Fréquentation

Sur le temps périscolaire (les mercredis hors vacances scolaires), le nombre d'enfants a légèrement diminué par rapport à 2022 (moins 2 enfants) par contre le temps d'accueil a augmenté.

Périscolaire		
	2022	2023
Nombres de jours d'ouverture	41	41
Nombre d'enfants	126	124
heures de présences	11408,92	12102,5
Moyenne heures par jours	278,266341	295,182927

Ce constat est le même sur les vacances d'été (moins 13 enfants mais plus 3.12% d'heures).

Concernant les petites vacances, il y a une forte diminution qui s'explique par la fin des vacances de Noël se terminant le 3 janvier (ces vacances ne sont donc comptabilisées qu'en 2022) et par le déménagement du centre lors des vacances de printemps. Les vacances d'hiver enregistrent une hausse de 17,34% et les vacances de la Toussaint une hausse de 20,95%.

Petite Vacances		
	2022	2023
Nombres de jours d'ouverture	33	33
Nombre d'enfants	128	114
heures de présences	8502,73	7834,43
Moyenne heures par jours	257,658485	237,40697

## 2.4 La formation

En 2023, le Pont des Seignes a continué de porter un dispositif d'habilitation de service public pour la Région Nouvelle Aquitaine afin de rendre accessible aux habitants de Pons et de Jonzac des parcours de formation :

- Parcours 1 : se former pour lire, écrire et agir
- Parcours 2 : Français Langue Etrangère
- Parcours 3 : La palette des savoirs

Nous avons accompagné 155 personnes sur l'année, dont 40% sur le territoire de Jonzac et 60% sur le territoire de Pons. C'est en tout 11 703 heures de formations dispensées par trois formatrices spécialisées. Soit une augmentation de 18% par rapport à 2022. Un Conseillère en insertion professionnelle accompagné aussi les apprenants dans la construction de leur projet ou dans des démarches administratives. En tout, il y a eu 791 heures d'accompagnement.

### 2.4.1 Se former pour lire, écrire et agir :

C'est un parcours d'apprentissage ou de ré-apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, des règles basiques de mathématique et autres sciences, de découverte de la technologie numérique et de la communication numérique. Le public est en situation d'illettrisme ou d'illectronisme. La durée du parcours peut atteindre 300 heures sur six mois. Il peut être renouvelé une fois. Nous avons 3 par semaine à Pons dont une réservée à l'illectronisme et 4 séances à Jonzac dont deux réservées à l'illectronisme. En 2023 c'est 136 permanences qui ont été effectuées à Pons et 171 à Jonzac.



### **2.4.2 Français Langue Etrangère :**

Ce parcours repose principalement sur l'expression orale et écrite en français. Le public est principalement constitué de personne étrangère arrivée récemment sur le territoire. En plus d'apprendre le français ce parcours permet d'aider à l'intégration des personnes. Le parcours peut durer jusqu'à 450 heures sur six mois. Nous organisons 4 séances hebdomadaires à Pons et 3 à Jonzac. En 2023 c'est 171 permanences qui ont été effectuées à Pons et 134 à Jonzac.

### **2.4.3 La palette des savoirs**

Ce parcours permet de maîtriser ou de se perfectionner dans l'utilisation d'outils bureautiques courants (le pack office) ou de faire une remise à niveau sur un matière (français, mathématique) avec des modules spécifiques. C'est un parcours de 120 heures sur trois mois. Les principaux bénéficiaires sont des personnes souhaitent renforcer ou compléter leurs connaissances dans le cadre d'un parcours professionnel. Quatre séances sont organisées à Pons par semaine et deux à Jonzac.

### **2.4.4 L'organisation**

Nos partenaires (France Travail, la Mission locale, Cap emploi ou les assistantes sociales nous prescrivent les bénéficiaires. Nous sommes aussi en capacité d'au-prescrire les personnes qui passent au centre et qui ressentent le besoin de passer par un des parcours. Les formations sont gratuites et le repas coute maximum 1.50€. Les apprenants peuvent aussi être rémunérée en fonction de leur statut.

Notre équipe est composé de trois formatrice, d'une accompagnatrice et d'une secrétaire administrative. Nous montons aussi des projets pendant le parcours comme la participation à du théâtre forum pour aider les apprenants à prendre la parole.

## 2.5 L'insertion

### 2.5.1 Le Chantier d'insertion

Le Pont des Seugnes accueille sur ses ateliers d'insertion des personnes rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle.

Les différentes activités de production proposées, couplées à un accompagnement technique, social et professionnel renforcé, leur permettent progressivement de valoriser leurs capacités et leurs compétences, de retrouver une autonomie sociale pour aller vers insertion professionnelle durable. Les salariés sont embauchés dans le cadre d'un CDDI - Contrat à Durée Déterminé d'Insertion - d'une durée minimum de 4 mois renouvelable dans la limite d'un parcours de 24 mois. Nos outils et nos supports permettent d'établir un contrat fixant des objectifs d'insertion.

Ces objectifs peuvent être de plusieurs ordres et concernent aussi bien les "savoir-faire" que les "savoir-être". Chacun des Encadrants techniques d'insertion a pour mission d'animer une activité de production économique. Celle-ci doit lui permettre d'évaluer les compétences et les comportements, mais aussi de les faire évoluer et de favoriser les apprentissages. Nos chantiers d'insertion s'appuient sur une dimension collective - travail en équipe - et une démarche pédagogique basée sur l'acquisition des aptitudes attendues par les employeurs en termes de qualification, d'expérience et de comportement professionnel dans un contexte de production réelle de biens et de services. Cette méthodologie est inscrite dans une démarche d'accompagnement social et professionnel en s'appuyant sur un réseau de partenaires dans le but de permettre à chacun des bénéficiaires d'intégrer le milieu ordinaire de travail ou d'accéder au préalable à la formation. Ces enjeux reposent sur la qualité de l'accompagnement géré par une Conseillère d'insertion professionnelle.

L'association porte 4 ateliers-chantiers d'insertion qui disposent de 22 postes.

L'équilibre adéquat est continuellement recherché entre nos obligations économiques et l'accompagnement que nous devons adapter aux problématiques sociales et professionnelles des personnes toujours aussi prégnantes.

Les ateliers bénéficient du financement de l'Etat (DDETS), du Conseil Départemental de la Charente Maritime, de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge et de la Municipalité de Pons.

### **2.5.1.1 Nos supports d'insertion**

Le Pont des Seugnes était organisé jusqu'à la fin de l'année 2023 en quatre supports d'insertion :

- L'équipe bâtiment, rénovation et entretien du patrimoine bâti :

Cette équipe effectuait des petits travaux de maçonnerie du patrimoine bâti et tous travaux de second œuvre de la commune de Pons et aux alentours.

→ Création second œuvre et finition, restauration et entretien du bâti pour le compte des collectivités et à destination des particuliers

→ Restaurer des édifices endommagés. Travailler à l'embellissement de la Ville

L'équipe était composée de 8 personnes.

- L'équipe maraîchage et entretien des espaces verts et naturels :

Support créé en juillet 2021, son activité première est la production de fruits et légumes biologiques à destination du restaurant scolaire de Pons et l'entretien des espaces verts pour le compte des collectivités et à destination des particuliers, sous serres et en plein champs. Quelques prestations d'entretien paysager sont réalisées en parallèle.

L'équipe était composée de 8 personnes.

- L'équipe d'animation d'évènementiel et radiophonique :

Ce support avait pour objectif de dynamiser la vie culturelle locale.

→ Soutenir, promouvoir et mettre en réseau les acteurs locaux dans les domaines éducatifs, culturels, solidaire, par l'environnement et le développement local.

→ Mettre en réseau, soutenir, promouvoir tous les organisateurs de spectacles et contenus d'intérêt général.

→ Co-organisation d'évènement avec différentes associations et partenaires.

→ Support technique aux organisateurs d'évènement (prêt et/ou location, mise à disposition)

→ Animations culturelles à but caritatif et social

L'équipe était composée de 4 personnes

- L'équipe recyclerie

La GLANERIE est une Recyclerie responsable gérée par le Centre Socio Culturel.

L'équipe collecte, revalorise, redistribue les dons pour leur donner une seconde vie et sensibilise au développement durable.

La Recyclerie propose aux habitants un service de collecte à domicile et de débarras.

Des espaces de vente et de réparations sont situés dans de vieux entrepôts, en bas des remparts du Donjon, sur les bords de la Seugne, bien organisés pour recevoir les objets et/ou les meubles et permettre ainsi à d'autres personnes de pouvoir en profiter.

Deux boutiques sont ouvertes 4 jours sur 7 permettant aux visiteurs d'acheter des objets et des meubles au meilleur prix ou de déposer des dons.

→ Réhabiliter & recycler dans un esprit d'économie solidaire

→ Travailler à la sensibilisation du recyclage

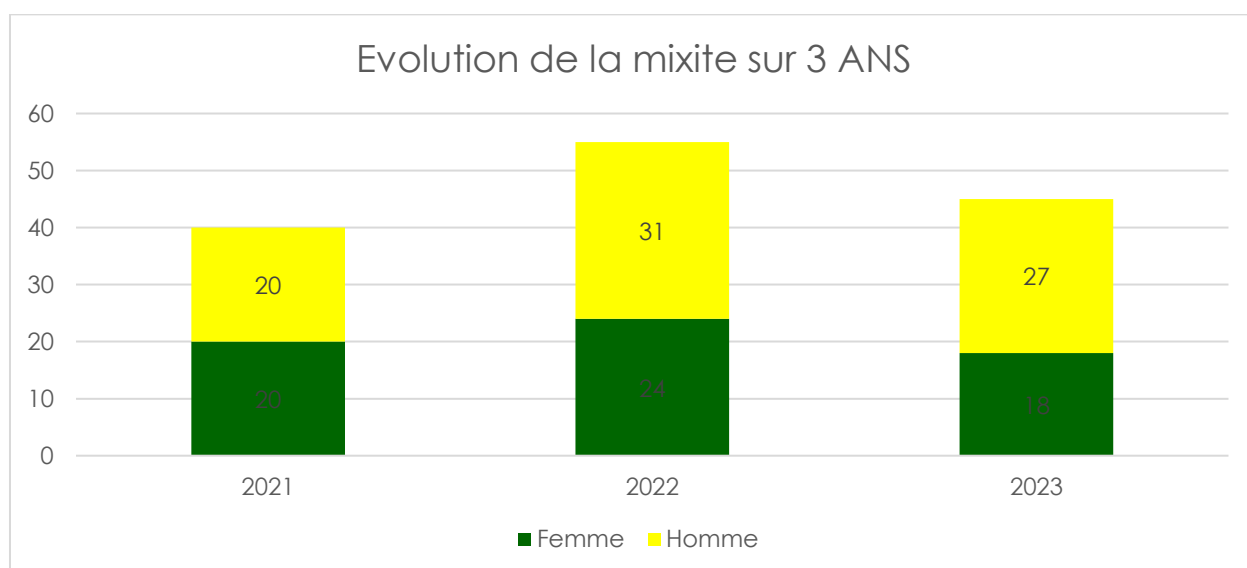
→ Travailler à la préservation de l'environnement

L'équipe était composée de 12 personnes.

En 2023, suite aux difficultés financière, il a été décidé de supprimer le support bâtiment. Les salariés ont été transférés dans les autres équipes. Le choix a aussi été fait d'arrêter les animations événementielles et de réorienter la radio vers un fonctionnement bénévole encadré par un animateur professionnel.

### 2.5.1.2 Les caractéristiques du public

		2021		2022		2023		TOTAL	
Glanerie	Hommes	4	25%	5	31%	8	47%	17	35%
	Femmes	12	75%	11	69%	9	53%	32	65%
	<b>Total</b>								
Maraîchage	Atelier	16	100%	16	100%	17	100%	49	100%
	Hommes	2	50%	3	30%	8	62%	13	48%
	Femmes	2	50%	7	70%	5	38%	14	52%
Bâtiment	Atelier	4	100%	10	100%	13	100%	27	100%
	Hommes	9	75%	18	78%	8	80%	35	78%
	Femmes	3	25%	5	22%	2	20%	10	22%
Chapito	Atelier	12	100%	23	100%	10	100%	45	100%
	Hommes	5	71%	5	83%	3	60%	13	73%
	Femmes	3	29%	1	17%	2	40%	5	28%
<b>TOTAL</b>	Atelier	7	100%	6	100%	5	100%	18	100%
	Hommes	20	50%	31	56%	27	60%	78	56%
	Femmes	20	50%	24	44%	18	40%	61	44%
<b>Total</b>									
<b>Atelier</b>		40	100%	55	100%	45	100%	139	100%



Le pourcentage de femmes sur nos chantiers a progressé et reste stable depuis 3 ans pour s'établir en 2023 à **40%**.

L'ouverture du chantier maraîchage ainsi que le chantier recyclerie expliquent cette évolution positive, les activités étant plus attractives et accessibles aux femmes.

### 2.5.1.3 Les origines géographiques du public

Communes de résidence	2021		2022		2023		
Bougneau	2	5%					
Champagnolles	1	2,50%	2	3,80%	2	4,70%	
Cozes					1	2,30%	Hors ZRR
Echebrune					1	2,30%	
Gémozac	1	2,50%	3	5,70%	3	7%	
Jazennes			1	1,90%	1	2,30%	
Marignac			1	1,90%	1	2,30%	
Mosnac	1	2,50%	1	1,90%	1	2,30%	
Pérignac			3	5,70%			
Plassac					1	2,30%	
Pons	30	75%	37	70%	<b>28</b>	<b>65%</b>	
Soubran	1	2,50%					
St Dizan du Gua	1	2,50%					
St Fort sur Gironde					1	2,30%	
St Genis de Saintonge	1	2,50%	2	3,80%	1	2,30%	
St Seurin de Palenne	1	2,50%	1	1,90%			
Ste Lheurine	1	2,50%	1	1,90%	1	2,30%	
Thénac			1	1,90%	1	2,30%	Hors ZRR
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>	<b>53</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>	
ZRR	40	100%	52	98%	<b>41</b>	<b>95%</b>	

Notre structure accueille principalement des personnes logées sur Pons- 65% Les salariés issus de zones de revitalisation rurale représentent 95% des personnes accueillies.

### 2.5.1.4 Les ressources à l'entrée

	2023	
	Nbr	%
RSA - Revenu de Solidarité Active	<b>20</b>	<b>44%</b>
AAH - Allocation pour Adulte Handicapé	4	9,00%
ASS - Allocation Solidarité Spécifique	6	13%
ARE - Allocation Retour à l'Emploi	5	11%

Conformément aux orientations de nos financeurs, les ateliers d'insertion accueillent 44% de personnes bénéficiaires du RSA.

### 2.5.1.5 La mobilité

		2023	
		Nbr	%
Permis de conduire	Possession	18	40%
	En cours	3	7%
	A pied	19	42%
Moyen de locomotion	A vélo	2	4%
	En cyclomoteur	3	7%
	Véhiculé par l'entourage	6	13%
	Voiture dont sans permis	18	40%

A l'entrée sur nos chantiers, 60% des personnes ne possèdent pas le permis de conduire. L'accès au permis de conduire reste une grande difficulté pour notre public.

### 2.5.1.6 Résultats à la sortie des ateliers

Les Ateliers d'insertion doivent répondre à des objectifs de résultats négociés lors du dialogue de gestion sous la présence de la DEETS, du Conseil Départemental et de Pôle Emploi.

Objectifs de résultat	Objectif de l'année 2023		Résultats de l'année 2023	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Sorties dans l'emploi durable (1)</b> - Embauche en CDI (minimum à mi-temps). - Embauche en CDD hors contrat aidé d'une durée de 6 mois et plus. - Création ou reprise d'entreprise.	2	14	3	14

<b>Sorties vers un emploi de transition (2)</b> - Embauche en CDD de moins de 6 mois hors IAE (dont intérim). - Embauche en contrat aidé de plus de 6 mois chez un autre employeur	3	21	4	18
<b>Sorties positives (3)</b> - VAE (avis de recevabilité et inscription dans une session) - Entrée en formation qualifiante ou poursuite du parcours qualifiant.	1	7	5	23
<b>SORTIES DYNAMIQUES</b> <b>(= 1 + 2 + 3)</b>	<b>6</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>55</b>
<b>Autres sorties</b> Au chômage, inactif, sans nouvelle, rupture période d'essai, déménagement, congé de maternité	8	57	10	45
<b>TOTAL NOMBRE DE SORTIES</b> <b>(= sorties dynamiques + autres sorties)</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>100</b>

L'année 2023 est marquée par l'atteinte des objectifs fixés.



## **2.5.2 Action d'insertion socioprofessionnelle (ASPRO) :**

Il s'agit d'un accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires RSA orientés par la Délégation territoriale de la Haute Saintonge.

Toute personne bénéficiaire du RSA, résidant en Charente-Maritime soumis à droits et devoirs, sont éligibles à cette action.

Cette action s'adresse aux personnes :

- Exprimant le souhait de travailler (activité salariée),
- Avec ou sans projet professionnel,
- Ayant besoin d'un accompagnement personnalisé et individualisé différent du droit commun.

Objectif général :

Permettre aux bénéficiaires de développer leurs capacités d'accéder à l'emploi et s'y maintenir en les accompagnant dans leur projet professionnel et dans l'acquisition de l'autonomie nécessaire pour accéder seul à un emploi (inscription Pôle emploi, autonomie dans la gestion de sa page Internet).

Objectifs sur le projet :

- Validation (ou non) d'un projet professionnel existant
- Construction d'un projet professionnel, existant ou nouveau

Objectifs de recherche d'emploi :

- Se positionner objectivement sur le marché du travail
- Favoriser le retour à l'emploi par un accompagnement dans les démarches, et dans l'appropriation de ses recherches
- Définir et organiser les étapes du retour à l'emploi, en tenant compte des contraintes de l'environnement économique, socio-économique et personnel (logement, mobilité, famille, ressources, disponibilité...) des personnes.

L'action « Accompagnement socioprofessionnel » se déroule sur une durée de 6 à 12 mois maximum.

ASPRO		2023
	Nbr	cumul annuel
Janvier	6	6
Février	5	6
Mars	5	6
Avril	4	6
Mai	3	8
Juin	3	11
Juillet	6	11
Août	5	11
Septembre	4	12
Octobre	5	12
Novembre	4	14
Décembre	6	15

**4 retours à l'emploi : une création d'entreprise, 1 cdi à temps complet, 1 cddi et contrat temporaire d'intérim**

### 2.5.3 La mobilité

Cette action s'adresse aux bénéficiaires du RSA résidant en Charente-Maritime soumis à droits et devoirs pour lesquelles les problèmes de mobilité sont un frein à la réalisation de son projet de formation ou d'accès à l'emploi.

L'action « Aides à la Mobilité » se déroule sur une durée maximum de 6 mois pour le diagnostic initial et 12 mois, pour les actions d'accompagnement.

Le Pont des Seugnes dispose 5 scooters dont 2 électriques.

Objectifs généraux :

- Permettre d'acquérir une autonomie de déplacement,
- Identifier les difficultés de mobilité rencontrées par les bénéficiaires du rSa,
- Apporter une réponse ciblée aux difficultés de mobilité des personnes,
- Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi

**Deux bénéficiaires ont bénéficié de la location d'un scooter en 2023**

## 2.6 RadioPons 97fm

2023 a été une année particulièrement importante pour RadioPons car elle était concernée par l'appel à candidatures et à *renouvellement des autorisations d'émettre de l'ARCOM et du CTA de Nouvelle-Aquitaine*. La construction de notre dossier de candidature nous a aidé à remettre à jour nos conditions techniques de diffusion via le contrôle et l'accompagnement des techniciens du CTA et de retravailler à la simplification de notre grille de programmes. Nous avons ainsi obtenu en novembre 2023 l'autorisation de conserver la fréquence 97.0 Fm et de poursuivre nos actions sur le territoire pontois. L'augmentation du montant de la subvention sélective (basée sur 2022) nous a aussi encouragé à poursuivre nos efforts notamment sur le développement local avec une présence accentuée auprès des associations sportives mais aussi sur les actions d'éducation aux médias en renforçant encore les partenariats avec les établissements scolaires du territoire.

2023, comme nous espérons que cette note d'activité le démontre, a été une année ponctuée d'initiatives et de projets partenariaux aboutis, de partage avec la municipalité et avec le monde associatif local en général ; notre slogan « libre et locale » et notre ligne éditoriale (pas de politique, pas de religion, pas de publicité commerciale, pas de public cible) restent donc résolument orientés vers la prise de parole et d'initiatives des habitants visant au partage, à l'encouragement mutuel et à l'épanouissement individuel et collectif !

### 2.6.1 Les actions culturelles et éducatives

En matière culturelle, RadioPons a, en 2023, affermi ses partenariats avec la Commune de Pons et plus particulièrement avec son nouveau pôle de diffusion culturelle « la distillerie » en se faisant un relais privilégié de communication mais aussi de soutien logistique et de mise en réseau ; le tremplin musical local des Fadas du Barouf a encore été l'occasion de ce double niveau de partenariat : communication et logistique. Le « site en scène » 2023, créé par l'association AAV Production et mettant en valeur le patrimoine local à l'occasion de 4 jours de spectacle, a été l'occasion de nombreuses interviews des artistes et des organisateurs. Les « Eurochestries Charente-Maritime », festival international de jeunes talents a aussi été mis en lumière par des rencontres avec

des artistes et des conférenciers. La musique classique a été soutenue sur trois gros évènements charentais : le festival « Entre Vents et Marées » de Brouage, le festival classique et jazz de l'« abbaye de Fontdouce » et le festival franco-canadien de Saintes : « Transe Atlantique ». Nous avons continué de suivre les « petits » festivals locaux, comme « les Ondes s'en Mêlent » et « Lez'arts génésiens » que nous accompagnons depuis leurs premières éditions, et d'un peu plus loin comme le « Adrénazik festival » et le « One Mortagne » !

Nous avons donné la parole à de nombreux organisateurs de concerts, de tous styles, du jazz avec « Alain Abril, Carrefour des Talents » à la musique celtique avec « l'Association des Maritimes Acadie-Charentes » en passant par le classique avec « l'Orchestre Symphonia », et nous avons aussi promu des artistes, chanteurs et musiciens en direct comme Walter Michel et le groupe des Crogs, ou en passant par leurs attachés de presse comme Nicolas Humberjean avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années. Ces interviews et rencontres ont aussi été réalisées par nos bénévoles dans le cadre de leur émissions mensuelles tels Jean-Luc Décaudin et Freddy Vinsonneau et leurs émissions respectives (Play it again, Focus, Master of mix, raggamania). Nous avons nous-même organisé et proposé aux pontois 8 séances d'« écoutes musicales classiques » au bord de l'eau entre juillet et août 2023. Les livres ont aussi été présents toute l'année à l'antenne, via la chronique des « boîtes à livres » mais aussi lors de deux moments importants : le festival littéraire « Evasion » de Thénac et le salon du livre organisé par la médiathèque de Pons. Le 7<sup>ème</sup> art a été mis en avant en recevant des associations comme « le Grillon » de Gémozac pour le lancement de leur ciné-club et l'association « Vill'arts et Loisirs » pour leurs projections plein-air. Le théâtre et les arts plastiques ont complété notre panorama culturel avec des actions comme le soutien technique à la mise en lumière et sonore des restitutions d'ateliers du « Temps d'une Cerise », une communication durant toute l'année de gros projets de collectifs d'artistes comme « Art Fil Rouge » et leurs représentations Certifiées Non-Conformes, ou encore la visite d'artistes dans leurs ateliers comme la sculptrice Sylvie Berry, voire en organisant nous-même des évènements de type « Happening Artistique ».

2023 nous a permis de renforcer nos actions et nos partenariats avec les établissements scolaires du territoire. Avec le Lycée Emile Combes et son CDI, nous avons ainsi continué les travaux engagés en 2022 avec « l'Equipe Mobile d'Information Libre et Engagée » en leur apportant des ressources techniques, des conseils et une diffusion hertzienne de leurs podcasts. Nous les avons accompagnés sur 3 moments phares : leur participation au

concours « Mediatiks » du CLEMI, leur participation au « Nouveau Festival » lycéen Nouvelle-Aquitaine, leur accueil de Bettina Lioret, journaliste, dans le cadre de la résidence « éclaircies médias », avec l'installation de studios d'enregistrements mobiles, des visites de la radio, des temps de travail partagés ... RadioPons apparaît donc à de nombreuses reprises dans le « rapport d'activité 2022/23 du CDI du lycée de Pons » (PJ n°32, p6,7) avec les détails de nos interventions. Cette formule de résidence de journaliste auprès des établissements scolaires nous permet cette année 2024 de renouveler nos interventions d'éducation aux médias mais cette fois avec le collège et l'école primaire de nos voisins de Gémozac avec qui nous avons déjà travaillé ponctuellement sur de nombreux projets. Nous avons poursuivi notre veille et nos échanges avec les classes spécialisées, enfants allophones et Rased à Pons, les associations de parents d'élèves « P'tits drôles de Jazvill » à Jazennes par exemple. RadioPons a développé ses interactions avec les structures éducatives d'accueil de jeunes comme les Mineurs Non-Accompagnés de l'Institut Don Bosco avec qui collaborons à plusieurs niveaux, les « Jardins de la Source », foyer d'accueil de jeunes en rupture dont nous suivons assidument les activités, l'association Rénovation, établissement thérapeutique pour adolescents à Pons dont nous avons accueillis des jeunes, Melvin et Emmylou, en stages de découverte professionnelle après avoir créé avec eux des émissions sur les sources d'eau locales en 2022. Nous avons travaillé avec le jeune Romain, suivi par le CAFIC de Champagnac qui était venu enregistrer des chansons en 2022 et revenu en stage radio en 2023, et le jeune Lucas, envoyé par la Mission Locale de Haute-Saintonge et nous avons accueilli Ellydo, Ilann et Gabriel pour leur plus classique stage de 3<sup>ème</sup>.

Nous avons eu l'honneur de commencer en 2023 une nouvelle émission animée bénévolement par Alice Redureau, professeure de philosophie, « Folisophie », qui vulgarise et traite des sujets philosophiques d'une manière contemporaine, ludique et dynamique. Cette émission entre en complément du maintenant traditionnel « café philo » pontois dont nous assurons la promotion radio mensuelle.

## **2.6.2 Les actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations**

Activité créée par le centre social, RadioPons a toujours eu à cœur de travailler les problématiques de discrimination, de xénophobie, d'exclusion et de mettre en valeur les

initiatives visant à rapprocher les individus, à faire cohésion et connaissance, à partager des projets et à développer les solidarités. En 2023, nous avons saisi de multiples occasions de travaillé autour de ces thématiques. Nous avons participé en janvier au projet de l'ARCOM sur le sport au féminin, en novembre à celui du Réseau Violences Conjugales et avons accueillis de nombreux acteurs du territoire lors des Journées de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons reçu pour le Téléthon la coordinatrice départementale l'AFMTéléthon et les responsables de l'association Pontoise du Téléthon pour la partie locale des évènements. Nous avons accueilli J. Blanchard de passage à Pons lors de sa « Marche contre l'oubli » au profit de France Alzheimer. La jeunesse et les structures qui les accompagnent ont toujours eu une oreille attentive sur nos ondes, nous avons invité La Maison des adolescents et des jeunes adultes qui facilite leur accès aux droits et aux soins, et le RASED ou l'institut Don Bosco qui accueille des enfants et des adolescents étrangers et que nous accompagnons dans leur intégration. Au cas par cas, nous avons permis à des jeunes en difficulté comme Romain, suivi par le Cafic, et Enzo, suivi par les Jardins de la Source, de toucher du doigt leurs rêves d'enregistrer leurs chansons et de mesurer le travail nécessaire à cette production. RadioPons attache une attention particulière aux liens intergénérationnels et aux seniors ; c'est dans cet esprit que nous avons co-organisé avec le CCAS de Pons une soirée karaoké intergénérationnel. Nous avons reçu l'association des veufs et veuves du 17 qui peut « reconforter » les personnes touchées par la perte du conjoint. Enfin, nous sommes assez fiers d'avoir des professionnels de l'écoute et du soin qui animent des bénévolement des émissions mensuelles sur le bien-être et la relaxation avec Anna, sophrologue, et sur la « positive attitude » avec Hélène, art-thérapeute.

### **2.6.3 Les actions en faveur de l'environnement et du développement local**

Après de nombreuses invitations, nous avons en 2023 donné un créneau d'antenne à une seconde association travaillant les questions du développement durable et de l'éco-habitat. Terre Habitat 17 a ainsi pu développer ses missions d'informations auprès du grand public, d'inviter ses partenaires et de promouvoir leurs actions comme leurs cycles de conférences « osez bifurquer » en partenariat avec un lycée agricole du territoire ; conférence que nous avons enregistré et diffusé aussi. Les associations Terdev et Environat qui œuvrent elles à la défense de l'environnement ont aussi été reçues très

régulièrement. RadioPons a profité d'évènements ponctuels comme la foire aux plants pour faire des reportages et donner la parole aux personnes engagées notamment Frédéric Lascaud, lors du Salon à la ferme organisé par la Conf Paysanne Nouvelle-Aquitaine. Nous avons pu tendre le micro à des passionnés comme Annie, animatrice d'un jardin médicinal et Nathalie, gérante d'une ferme aquacole, Carpio, à poissons, spiruline et crevettes bio. Inscrits dans l'adn de Radiopons, l'animation globale du territoire et le développement local se matérialisent par des accords durables avec la commune de Pons, en diffusant en direct les conseils municipaux, en animant le forum annuel des associations, en participant activement à la promotion des évènements culturels et touristiques, comme le « Bouchon de Pons », le site en scène estival, la fête du vélo ou encore « Voilà l'été ». Les évènements sportifs locaux à fort rayonnement comme « les foulées pontoises », l'accueil des « finales du terroirs » de rugby ou « la journée des partenaires » du club de foot ont été des opportunités pour animer des émissions en direct, valoriser les bénévoles, les sportifs, etc... nous avons pu recevoir pour notre émission « sport-hebdo », le tennis, le judo club, l'aéro-club, l'aéromodélisme et le parachutisme pontois ; autour de nous, nous avons reçu et accompagné le club de poker de St Sever de Saintonge, le club de randonneurs de St André de Lidon, mais aussi donné la parole à des disciples moins connues comme la plongée sous-marine, le squash, le water-polo ou la boxe, sans oublier le volley-ball et le futsal ! Enfin, nous avons eu le plaisir de parler des soins dans le sport avec Kyrha, ergothérapeute.

Nous avons également accompagné des évènements des villages alentours tels que les « 200 ans du Château » de Brives sur Charentes, la fête du tiers-lieu « pouss' de fabrique » de Chadenac et l'animation des marchés nocturnes de Bougneau.

## **2.7 L'accueil**

### **2.7.1 L'accès aux droits.**

Le Pont des Seignes est un lieu ressource pour les habitants du bassin de vie pontois. Depuis de nombreuses années, nous accompagnons les habitants dans leur accès aux droits, dans leurs démarches et mettons à leur disposition des ordinateurs, une imprimante/scanners, une connexion internet.

L'année 2023 est marquée par une forte baisse de l'utilisation des ordinateurs (196 utilisateurs contre 486 en 2022). Cette diminution peut s'expliquer de plusieurs manières :



- Depuis 2022, nous avons mis en place des formations aux outils numériques pour les habitants afin qu'ils puissent être autonome
- Nos trois accompagnatrices (Référénte famille, Conseillère en insertion et Accompagnatrice sociale) ont dédié énormément de temps à des accompagnement individuels pour les personnes les plus en difficultés.
- Nous avons accompagné au travers de notre habilitation de service publics, une grande majorité de nos publics.
- La suppression du poste médiateur numérique de la mairie qui était mis à disposition de la structure

La superposition des différents dispositifs a diminué le nombre de personnes utilisant les postes dédiés sachant que les trois autres dispositifs permettent d'être accompagnés ce qui les rendent plus intéressant pour nos publics.

Les ordinateurs en libre-service sont surtout utilisés par les personnes qui se sentent à l'aise avec l'outils informatique alors que les autres bénéficiaires s'orientent directement vers nos salariés ressources.

Une démarche d'autonomisation de se public est à prévoir dans les années futures en fonction des capacités de chacun.

Nous avons aussi réaménagé l'espace des ordinateurs afin de permettre plus de discrétion à chacun.

NOMBRES D'UTILISATEURS TOTAL : 196



Nombre de visiteurs venus utiliser les services en ligne CAF	<b>36</b>	
Nombre de visiteurs ayant nécessité un accompagnement	<b>11</b>	
Répartition des motifs de visite		Nombre
	Utilisation internet	<b>99</b>
	Information sur les aides aux familles	<b>8</b>
	Information générale sur les droits aux prestations légales	<b>12</b>
	Autres motifs (merci de préciser les principaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accès aux services Pôle Emploi ;</li> <li>-Démarches Compte CESU,</li> <li>-Accès Compte CPAM, MSA.</li> <li>-Accès Service des Impôts,</li> <li>- Prise de RDV préfecture pour renouvellement carte de séjour,</li> <li>-Démarches pour dossier de surendettement,</li> <li>-Recherches dossier de retraite,</li> <li>-Recherches d'informations permis de conduire.</li> <li>-Travaux scolaires.</li> <li>- CV et lettre de motivation</li> </ul>
Principaux motifs de réorientation vers d'autres partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation pour montage dossier MDPH,</li> <li>- Orientation pour problèmes de logement,</li> <li>- Orientation pour dossier de surendettement, litige électricité/eau/impôts.</li> <li>-Orientation vers partenaires de santé pour soins.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation pour organisme de formation ou scolaire,</li> <li>- Orientation pour montage ou litige dossier retraite,</li> <li>-Orientation vers associations caritatives pour alimentation.</li> </ul>
--	---

Observations :

- Pic de fréquentation en début de mois en lien avec les déclarations de ressources
- Il s'agit d'un point d'entrée au CSP
- Les personnes les plus à l'aise utilisent les ordinateurs mais les bénéficiaires les plus en difficultés vont directement auprès des personnes ressources pour être accompagnées

### **2.7.2 Soutien associatif – Guid'Asso**

Depuis janvier 2022, le Pont des Seugnes porte un dispositif de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports : le Guid'Asso.

Véritable réseau territorial, sa vocation première est d'être un lieu d'échange et de partage des connaissances et des pratiques.

A ce titre, il favorise la réflexion collective (notamment autour de thématiques choisies conjointement), le développement des compétences et la mise en commun d'outils (existants ou à créer).

Les Guid'Asso sont acteurs à part entière de la dynamique du réseau.

Il s'agit d'un service d'accès gratuit proposé par une structure actrice de la vie associative, ancrée dans son environnement local.

Chaque Guid'Asso s'adresse à l'ensemble des associations de son territoire, qui pourraient avoir besoin d'un appui dans son domaine d'expertise (thématique ou secteur d'activité).

Les missions communes à l'ensemble des Guid'Asso présentent un caractère obligatoire, à savoir :

#### **Mission « Accompagnement généraliste »**

En lien avec le secteur, la thématique ou l'expertise portée par la structure :

- Évaluer le(s) besoin(s) et attente(s) du demandeur et élaborer un diagnostic ;
- Apporter les informations, connaissances et les conseils adaptés à la situation particulière du demandeur pour l'accompagner à structurer ses projets sur les questions ou enjeux liés au domaine d'expertise de la structure ;
- Mettre en place un accompagnement et un suivi individualisés et/ou collectif, le cas échéant ;
- Mobiliser les ressources extérieures éventuelles nécessaires à ceux-ci ;
- Capitaliser, diffuser et mutualiser des informations et des ressources utiles à la mise en œuvre des projets associatifs et au développement de la vie associative en lien avec le domaine d'expertise de la structure ;
- S'impliquer activement dans le réseau : participation et contribution au réseau notamment en lui apportant son expertise (utilisation et partage d'outils, contribution aux chantiers du réseau, présence aux temps de vie du réseau).

En 2023, nous avons accompagné deux habitants dans la création de leurs associations.

### **3° Rapport financier**

## 3.1 Bilan 2023

### 3.1.1 Actifs

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 290	6 290		480
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	16 030		16 030	16 030
Constructions	173 550	173 550		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	169 182	121 311	47 871	46 423
Autres immobilisations corporelles	158 560	122 241	36 319	50 475
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	168		168	165
Prêts				
Autres immobilisations financières	450		450	450
	<b>TOTAL I</b>	<b>524 230</b>	<b>423 392</b>	<b>100 838</b>
Comptes de liaison				
	<b>II</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 757		24 757	4 765
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	95 142		95 142	146 766
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	246 612		246 612	118 312
Charges constatées d'avance	3 136		3 136	2 687
	<b>TOTAL III</b>	<b>369 646</b>	<b>369 646</b>	<b>272 530</b>
Frais d'émission des emprunts				
	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations				
	<b>V</b>			
Ecart de conversion actif				
	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>893 876</b>	<b>423 392</b>	<b>470 484</b>	<b>386 553</b>

## 3.1.2 Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	4 116	4 116
Report à nouveau	-90 198	87 523
Excédent ou déficit de l'exercice	621	-177 720
	<b>Situation nette</b>	<b>-85 460</b>
		<b>-86 081</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	74 813	118 889
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>-10 647</b>
	<b>II</b>	<b>32 808</b>
Comptes de liaison		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	31 778	35 033
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>31 778</b>
		<b>35 033</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 000	81 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 025	11 570
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	290 203	139 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 810	86 322
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 316	
	<b>TOTAL V</b>	<b>449 354</b>
	<b>VI</b>	<b>318 713</b>
Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>470 484</b>
		<b>386 553</b>

## 3.2 Le compte de Résultat 2023

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	2 214	1 536
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	224 718	224 550
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 179 076	1 051 635
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	21 688	9 533
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 427 696</b>
		<b>1 287 254</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	43 658	50 955
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	201 306	171 901
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	33 743	37 156
Salaires et traitements	942 584	999 224
Charges sociales	170 411	165 223
Dotations aux amortissements et dépréciations	35 659	28 473
Dotations aux provisions	793	1 538
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	100	1 262
	<b>TOTAL II</b>	<b>1 428 254</b>
		<b>1 455 732</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-558</b>
		<b>-168 478</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4	55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>4</b>
		<b>55</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		427
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>427</b>
		<b>-373</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4</b>
		<b>-373</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-554</b>
		<b>-168 851</b>

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	67 776	12 459
Sur opérations en capital	36 741	20 528
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>104 517</b>	<b>32 987</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	103 341	41 857
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>103 341</b>	<b>41 857</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 175	-8 869
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 532 216</b>	<b>1 320 296</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 531 595</b>	<b>1 498 016</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	621	-177 720
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	27 142	
Bénévolat	9 372	41 586
<b>TOTAL</b>	<b>36 514</b>	<b>41 586</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	27 142	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	9 372	41 586
<b>TOTAL</b>	<b>36 514</b>	<b>41 586</b>



### 3.3 Budget prévisionnel 2024

CHARGES			PRODUITS		
602000	Achats Matériaux chantiers	8 170,00 €	706100	Participation des usagers	50 000,00 €
602110	Carburants et Lubrifiants	4 890,00 €	706101	Participation des usagers vente Glanerie	50 000,00 €
602140	Alimentation et Boissons	12 295,00 €	706102	Participation des Usagers vte Btq Glaner	10 000,00 €
602160	Produits Pharmaceutiques	100,00 €	706110	Bons vacances ou autres	
602220	Produits d'Entretien	3 060,00 €	706141	Chantiers Part.E.V. Esp.Verts	
602280	Fournitures d'Activités	2 400,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts Commune de Pons	100 000,00 €
606110	Eau	1 430,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts autres collectivités	
606120	Electricité et Gaz	33 230,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts particuliers	
606300	Fourn. entret./Pt équipement	6 720,00 €	706142	Chantiers Collectivités	
606400	Fournitures administratives	6 650,00 €		Chantiers Bâtiment Comunes de Pons	
606500	Linge et vêtements de travail	1 680,00 €		Chantiers Bâtiment autres collectivités	
	Prestation de service			Chantiers Bâtiment particuliers	
<b>60</b>	<b>TOTAL DES ACHATS</b>	<b>80 625,00 €</b>	708000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	10 000,00 €
612000	Redevance crédit bail		708300	Locations diverses consenties	
613200	Locations Immobilières	6 060,00 €	708800	Aut.produits act. Ann. Esat MFR Cipecm	
613500	Locations mobilières Matériels	5 000,00 €		Facturation Radio chapito-Radio	
613510	Location Photocopieurs	15 000,00 €			
613512	Locations Informatique	3 300,00 €			
615200	Entret.& réparat./biens immos				
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	3 000,00 €			
615510	Entretien Réparation Véhicules	5 000,00 €			
615600	Maintenance	10 000,00 €			
616000	Primes assurances-multirisques	13 000,00 €			
618100	Documentation générale	1 000,00 €			
618600	Formation des Bénévoles				
<b>61</b>	<b>TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>61 360,00 €</b>	<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>220 000,00 €</b>
621100			741020	Subv Fonjep Fonct Pava	
621400	Personnel Extérieur	15 000,00 €	741030	Subv Fonct Etat Cuie Cae Pec	
622600	Honoraires	13 650,00 €	741040	Subv Etat Fonct Radio FSER	52 963,00 €
622601	Honoraires Commissaire aux Comptes	6 300,00 €	741050	Subv Etat Aide au poste	326 548,00 €
622602	Honoraires APEJ APP HSP	1 000,00 €	741300	ETAT - Aide à l'emploi	
622610	Autres Honoraires	1 000,00 €	741500	Subvention AVAL	
622800	Divers ANCV CESU		742020	Subv Région HSP	- €
623000	Publicité Information Publication	1 000,00 €	742030	Subvention région Culture	
623600	Catalogies et imprimés		742040	Subvt Région DRDJSCS	
623800	Divers (pourboires,dons,...)		743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	35 255,00 €
624000	frais de transport		743020	Subv Dept Insert.Soc.DAC	37 500,00 €
625100	Déplacement du personnel	5 000,00 €	743021	Subv Dept Insrst Soc Cyclo	5 100,00 €
625110	Frais Déplacement autres		743030	Subv Dept Insert.Prof ADPP	8 000,00 €
625700	Réceptions		743041	Subv Dept Chantiers PDI	57 096,00 €
625800	Frais fonct.instances associat		743050	Subv Dept Divers - Conférence des financeurs	5 800,00 €
626100	Affranchissements	1 500,00 €	744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	120 000,00 €
626200	Frais de Télécommunication	9 000,00 €	745000	Subv.fonctionnement - CAF Tronc Commun	45 000,00 €
627000	Services bancaires & assimilés	700,00 €	745010	Subv CAF/CNAF Animation Globale	70 800,00 €
628100	Concours divers, cotisations..	7 000,00 €	745030	Subv CAF/CNAF ALSH Périscolaire	19 000,00 €
628200	Trav.& façons exécut.à l'extér		745040	Subv CAF/CNAF ALSH Extrascolaire	19 000,00 €
628210	Façons Ext.Entrée Activités	1 500,00 €	745041	Subv CAF CEJ	
628220	Façons Ext.Transport Activité	2 800,00 €	745042	Subv CAF/CNAF Accueils Adolescents	
628400	Frais de recrutement		745050	Subv CAF Familles CLAS	5 967,63 €
628600	Frais de formation	15 000,00 €	745051	Subv Caf Animation Collective Famille	12 500,00 €
628602	Frais Formation Personnel Aidés	5 000,00 €	748000	Subv.fonct. Autres Communes ALSH Périsco	
628610	Frais Formation Bénévoles		749000	Subv Carst - MSA	2 000,00 €
				Sub écologique	2 000,00 €
				CCAS allez vers	4 500,00 €
				MSA	2 000,00 €
				Fonjep	6 510,00 €
<b>62</b>	<b>TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>85 450,00 €</b>	<b>74</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>837 539,63 €</b>
631100	Taxes sur les salaires	17 000,00 €	756000	Cotisations des Adhérents	1 000,00 €
633300	Uniformation	16 000,00 €	758200	Prdts divers remboursement Formation	10 000,00 €
635100	Taxes foncières	1 500,00 €	758800	Autres produits	
635300	Impôts indirects				
<b>63</b>	<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>	<b>34 500,00 €</b>			
641100	Salaires & appointements bruts				
641101	Salaires Bruts CDI	555 668,44 €			
641102	Salaires Bruts CDD/CEE	9 915,25 €			
641109	Salaires Bruts CDDI	304 576,70 €			
641200	Congés Payés				
641400	Indemnités de Licenciement				
641401	Indemnité Activité Partielle 70%				
645100	Cotisations URSSAF				
645104	Cotisation URSSAF Bénévoles				
645200	Cotis. Chorum Cadre				
645201	Cotis.Chorum Non Cadre				
645202	Mutuelle Ociane				
645300	Cotis. Agirc Arcco				
645800	Cotis.aux autres Org.Sociaux				
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	6 500,00 €			
648000	Autres charges de personnel				
	Salaires pour janvier et mars				
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>876 660,40 €</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>11 000,00 €</b>
651600	Droits d'Auteur	2 500,00 €	768000	Intérêts des cptes financiers	50,00 €
658000	Charges Diverses Gestion Courante				
<b>65</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 500,00 €</b>			
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	500,00 €			
661600	Intérêts bancaires	20,00 €			
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>520,00 €</b>	<b>76</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>50,00 €</b>
671200	Pénalités et amendes fisc/péna		771800	Produits except./op de gestion	
671400	Créances deven.irrécou.ds l'ex Avocat	15 000,00 €	772000	Produits sur exerc.antérieurs	
	Administrateur judiciaire	19 000,00 €	777000	QP subv.invest.aff.cpte résultat	31 000,00 €
671800	Aut.ch.except./Opér.gestion ex				
672000	Charges sur exerc. Antérieurs				
	Indemnité de licenciement	50 198,47 €			
	Mandataire judiciaire	2 000,00 €			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>86 198,47 €</b>	<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>31 000,00 €</b>
681100	Dotations aux amortis des immo.		781500	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	
681120	Dot. Amort.Immo Corporel	37 031,00 €			
681500	DAP Risques & charges Départ Retraite				
<b>68</b>	<b>TOTAL CHARGES D' AMORTISSEMENTS</b>	<b>37 031,00 €</b>	<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 264 844,87 €</b>	791000	TRANSFERT DE CHARGES	
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>- €</b>
				<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 099 589,63 €</b>

### 3.4 Budget Prévisionnel 2025

CHARGES			PRODUITS		
602000	Achats Matériaux chantiers	8 170,00 €	706100	Participation des usagers	50 000,00 €
602110	Carburants et Lubrifiants	5 036,70 €	706101	Participation des usagers vente Glanerie	50 000,00 €
602140	Alimentation et Boissons	12 663,85 €	706102	Participation des Usagers vte Btg Glaner	10 000,00 €
602160	Produits Pharmaceutiques	100,00 €	706110	Bons vacances ou autres	
602220	Produits d'Entretien	3 060,00 €	706141	Chantiers Part.E.V. Esp.Verts	
602280	Fournitures d'Activités	2 400,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts Commune de Pons	100 000,00 €
606110	Eau	1 430,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts autres collectivités	
606120	Electricité et Gaz	34 226,90 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts particuliers	
606300	Fourn. entret./Pt équipement	6 720,00 €	706142	Chantiers Collectivités	
606400	Fournitures administratives	6 650,00 €		Chantiers Bâtiment Communes de Pons	
606500	Linge et vêtements de travail	1 680,00 €		Chantiers Bâtiment autres collectivités	
	Prestation de service			Chantiers Bâtiment particuliers	
<b>60</b>	<b>TOTAL DES ACHATS</b>	<b>82 137,45 €</b>	<b>708000</b>	<b>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>10 000,00 €</b>
612000	Redevance crédit bail		708300	Locations diverses consenties	
613200	Locations Immobilières	6 060,00 €	708800	Aut.produits act. Ann. Esat MFR Cipecoma	
613500	Locations mobilières Matériels	5 000,00 €		Facturation Radio chapito-Radio	
613510	Location Photocopieurs	15 000,00 €			
613512	Locations Informatique	3 300,00 €			
615200	Entret. & réparat./biens immos				
615500	Entret. & réparat./biens mobil.	3 000,00 €			
615510	Entretien Réparation Véhicules	5 000,00 €			
615600	Maintenance	10 000,00 €			
616000	Primes assurances-multirisques	13 000,00 €			
618100	Documentation générale	1 000,00 €			
618600	Formation des Bénévoles				
<b>61</b>	<b>TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>61 360,00 €</b>			
621100			<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>220 000,00 €</b>
621400	Personnel Extérieur	10 000,00 €	741020	Subv Fonjep Fonct Pava	
622600	Honoraires	8 000,00 €	741030	Subv Fonct Etat Cuie Cae Pec	
622601	Honoraires Commissaire aux Comptes	6 300,00 €	741040	Subv Etat Fonct Radio FSER	52 963,00 €
622602	Honoraires APEJ APP HSP	1 000,00 €	741050	Subv Etat Aide au poste	327 298,00 €
622610	Autres Honoraires	1 000,00 €	741300	ETAT - Aide à l'emploi	
622800	Divers ANCV CESU		741500	Subvention AVAIL	
623000	Publicité Information Publication	1 000,00 €	742020	Subv Région HSP	- €
623600	Catalogies et imprimés		742030	Subvention région Culture	
623800	Divers (pourboires,dons,...)		742040	Subvt Région DRDJSCS	
624000	frais de transport		743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	35 255,00 €
625100	Déplacement du personnel	5 000,00 €	743020	Subv Dept Insert.Soc.DAC	37 500,00 €
625110	Frais Déplacement autres		743021	Subv Dept Insrt Soc Cyclo	5 000,00 €
625700	Réceptions		743030	Subv Dept Insert.Prof ADPP	8 000,00 €
625800	Frais fonct.instances associat		743041	Subv Dept Chantiers PDI	57 096,00 €
626100	Affranchissements	1 500,00 €	743050	Subv Dept Divers - Conférence des financeurs	5 840,00 €
626200	Frais de Télécommunication	9 000,00 €	744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	120 000,00 €
627000	Services bancaires & assimilés	700,00 €	745000	Subv.fonctionnement - CAF Tronc Commun	45 000,00 €
628100	Concours divers, cotisations..	7 000,00 €	745010	Subv CAF/CNAF Animation Globale	70 800,00 €
628200	Trav.& façons exécut.à l'extér		745030	Subv CAF/CNAF ALSH Périscopolaire	19 000,00 €
628210	Façons Ext.Entrée Activités	1 500,00 €	745040	Subv CAF/CNAF ALSH Extrascolaire	19 000,00 €
628220	Façons Ext.Transport Activité	2 800,00 €	745041	Subv CAF CEJ	
628400	Frais de recrutement		745042	Subv CAF/CNAF Accueils Adolescents	
628600	Frais de formation	15 000,00 €	745050	Subv CAF Familles CLAS	8 000,00 €
628602	Frais Formation Personnel Aidés	5 000,00 €	745051	Subv Caf Animation Collective Famille	14 000,00 €
628610	Frais Formation Bénévoles		748000	Subv.fonct. Autres Communes ALSH Périsco	
<b>62</b>	<b>TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>74 800,00 €</b>	749000	Subv Carst - MSA	- €
631100	Taxes sur les salaires	15 000,00 €		Sub écologique	2 000,00 €
633300	Uniformation	12 000,00 €		CCAS allez vers	4 500,00 €
635100	Taxes foncières	1 500,00 €			
635300	Impôts indirects				
<b>63</b>	<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>	<b>28 500,00 €</b>			
641100	Salaires & appointements bruts		<b>74</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>831 252,00 €</b>
641101	Salaires Brut CDI	462 643,57 €	756000	Cotisations des Adhérents	1 000,00 €
641102	Salaires Brut CDD/CEE	10 158,79 €	758200	Prdts divers remboursement Formation	10 000,00 €
641109	Salaires Brut CDDI	313 714,00 €	758800	Autres produits	
641200	Congés Payés				
641400	Indemnités de Licenciement		<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>11 000,00 €</b>
641401	Indemnité Activité Partielle 70%		768000	Intérêts des cptes financiers	50,00 €
645100	Cotisations URSSAF				
645104	Cotisation URSSAF Bénévoles		<b>76</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>50,00 €</b>
645200	Cotis. Chorum Cadre		771800	Produits except./op de gestion	
645201	Cotis.Chorum Non Cadre		772000	Produits sur exerc.antérieurs	
645202	Mutuelle Ociane		777000	QP subv.invest.aff.cpte résult	30 545,00 €
645300	Cotis. Agirc Arcco				
645800	Cotis.aux autres Org.Sociaux		<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>30 545,00 €</b>
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	6 500,00 €	781500	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	
648000	Autres charges de personnel				
	Salaires pour janvier et mars		<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>- €</b>
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>793 016,36 €</b>	<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>- €</b>
651600	Droits d'Auteur	2 500,00 €			
658000	Charges Diverses Gestion Courante				
<b>65</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 500,00 €</b>			
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	500,00 €			
661600	Intérêts bancaires	20,00 €			
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>520,00 €</b>			
671200	Pénalités et amendes fisc/péna				
671400	Créances deven.irrécou.ds l'ex				
671800	Aut.ch.except./Opér.gestion ex				
672000	Charges sur exerc. Antérieurs				
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>			
681100	Dotations aux amorts des immo.		<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>- €</b>
681120	Dot. Amort.Immo Corporel	35 070,00 €	791000	TRANSFERT DE CHARGES	
681500	DAP Risques & charges Départ Retraite				
<b>68</b>	<b>TOTAL CHARGES D' AMORTISSEMENTS</b>	<b>35 070,00 €</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 077 903,81 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 092 847,00 €</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>				<b>14 943,19 €</b>

### 3.5 Budget Prévisionnel 2026

CHARGES			PRODUITS		
602000	Achats Matériaux chantiers	8 170,00 €	706100	Participation des usagers	50 000,00 €
602110	Carburants et Lubrifiants	5 187,80 €	706101	Participation des usagers vente Glanerie	50 000,00 €
602140	Alimentation et Boissons	13 043,77 €	706102	Participation des Usagers vte Btg Glaner	10 000,00 €
602160	Produits Pharmaceutiques	100,00 €	706110	Bons vacances ou autres	
602220	Produits d'Entretien	3 060,00 €	706141	Chantiers Part.E.V. Esp.Verts	
602280	Fournitures d'Activités	2 400,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts Commune de Pons	100 000,00 €
606110	Eau	1 430,00 €		Chantiers Part.E.V. Esp.Verts autres collectivités	
606120	Electricité et Gaz	35 253,71 €	706142	Chantiers Collectivités	
606300	Fourn.entret./Pt équipement	6 720,00 €		Chantiers Bâtiment Communes de Pons	
606400	Fournitures administratives	6 650,00 €		Chantiers Bâtiment autres collectivités	
606500	Linge et vêtements de travail	1 680,00 €		Chantiers Bâtiment particuliers	
	Prestation de service				
<b>60</b>	<b>TOTAL DES ACHATS</b>	<b>83 695,27 €</b>	708000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	10 000,00 €
612000	Redevance crédit bail		708300	Locations diverses consenties	
613200	Locations Immobilières	6 060,00 €	708800	Aut.produits act. Ann. Esat MFR Cipecoma	
613500	Locations mobilières Matériels	5 000,00 €		Facturation Radio chapito-Radio	
613510	Location Photocopieurs	15 000,00 €			
613512	Locations Informatique	3 300,00 €			
615200	Entret.& réparat./biens immos				
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	3 000,00 €			
615510	Entretien Réparation Véhicules	5 000,00 €			
615600	Maintenance	10 000,00 €			
616000	Primes assurances-multirisques	13 000,00 €			
618100	Documentation générale	1 000,00 €			
618600	Formation des Bénévoles				
<b>61</b>	<b>TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>61 360,00 €</b>	<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>220 000,00 €</b>
621100			741020	Subv Fonjep Fonct Pava	
621400	Personnel Extérieur	10 000,00 €	741030	Subv Fonct Etat Cuie Cae Pec	
622600	Honoraires	8 000,00 €	741040	Subv Etat Fonct Radio FSER	52 963,00 €
622601	Honoraires Commissaire aux Comptes	6 300,00 €	741050	Subv Etat Aide au poste	337 116,94 €
622602	Honoraires APEJ APP HSP	1 000,00 €	741300	ETAT - Aide à l'emploi	
622610	Autres Honoraires	1 000,00 €	741500	Subvention AVAL	
622800	Divers ANCV CESU		742020	Subv Région HSP	- €
623000	Publicité Information Publication	1 000,00 €	742030	Subvention région Culture	
623600	Catalogies et imprimés		742040	Subvt Région DRDJSCS	
623800	Divers (pourboires,dons,...)		743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	35 255,00 €
624000	frais de transport		743020	Subv Dept Inset.Soc.DAC	37 500,00 €
625100	Déplacement du personnel	5 000,00 €	743021	Subv Dept Inset Soc Cyclo	5 000,00 €
625110	Frais Déplacement autres		743030	Subv Dept Inset.Prof ADPP	8 000,00 €
625700	Réceptions		743041	Subv Dept Chantiers PDI	57 096,00 €
625800	Frais fonct.instances associat		743050	Subv Dept Divers - Conférence des financeurs	5 840,00 €
626100	Affranchissements	1 500,00 €	744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	120 000,00 €
626200	Frais de Télécommunication	9 000,00 €	745000	Subv.fonctionnement - CAF Tronc Commun	45 000,00 €
627000	Services bancaires & assimilés	700,00 €	745010	Subv CAF/CNAF Animation Globale	70 800,00 €
628100	Concours divers, cotisations..	7 000,00 €	745030	Subv CAF/CNAF ALSH Périscoplaire	19 000,00 €
628200	Trav.& façons exécut.à l'extér		745040	Subv CAF/CNAF ALSH Extrascolaire	19 000,00 €
628210	Façons Ext.Entrée Activités	1 500,00 €	745041	Subv CAF CEJ	
628220	Façons Ext.Transport Activité	2 800,00 €	745042	Subv CAF/CNAF Accueils Adolescents	
628400	Frais de recrutement		745050	Subv CAF Familles CLAS	8 000,00 €
628600	Frais de formation	15 000,00 €	745051	Subv Caf Animation Collective Famille	14 000,00 €
628602	Frais Formation Personnel Aidés	5 000,00 €	748000	Subv.fonct. Autres Communes ALSH Périsco	
628610	Frais Formation Bénévoles		749000	Subv Carst - MSA	- €
<b>62</b>	<b>TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>74 800,00 €</b>		Sub écologique	
631100	Taxes sur les salaires	15 000,00 €		CCAS allez vers	4 500,00 €
633300	Uniformation	12 000,00 €			
635100	Taxes foncières	1 500,00 €			
635300	Impôts indirects				
<b>63</b>	<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>	<b>28 500,00 €</b>			
641100	Salaires & appointements bruts				
641101	Salaire Brut CDI	476 522,87 €			
641102	Salaire Brut CDD/CEE	10 463,55 €			
641109	Salaire Brut CDDI	323 125,42 €			
641200	Congés Payés				
641400	Indemnités de Licenciement				
641401	Indemnité Activité Partielle 70%				
645100	Cotisations URSSAF				
645104	Cotisation URSSAF Bénévoles				
645200	Cotis. Chorum Cadre				
645201	Cotis.Chorum Non Cadre				- €
645202	Mutuelle Ociane				
645300	Cotis. Agirc Arcco				
645800	Cotis.aux autres Org.Sociaux		<b>74</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>839 070,94 €</b>
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	6 500,00 €	756000	Cotisations des Adhérents	1 000,00 €
648000	Autres charges de personnel		758200	Prdts divers remboursement Formation	10 000,00 €
	Salaire pour janvier et mars		758800	Autres produits	
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>816 611,85 €</b>			
651600	Droits d'Auteur	2 500,00 €	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>11 000,00 €</b>
658000	Charges Diverses Gestion Courante		768000	Intérêts des cptes financiers	50,00 €
<b>65</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 500,00 €</b>			
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	500,00 €	<b>76</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>50,00 €</b>
661600	Intérêts bancaires	20,00 €	771800	Produits except/op.de gestion	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>520,00 €</b>	772000	Produits sur exerc.antérieurs	
671200	Pénalités et amendes fisc/péna		777000	QP subv.invest.aff.cpte résultat	16 310,00 €
671400	Créances deven.irrégou.ds l'ex				
671800	Aut.ch.except./Opér.gestion ex		<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>16 310,00 €</b>
672000	Charges sur exerc. Antérieurs		781500	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>			
681100	Dotations aux amorts des immo.		<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>- €</b>
681120	Dot. Amort.Immo Corporel	12 089,00 €	791000	TRANSFERT DE CHARGES	
681500	DAP Risques & charges Départ Retraite				
<b>68</b>	<b>TOTAL CHARGES D' AMORTISSEMENTS</b>	<b>12 089,00 €</b>	<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 080 076,12 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 086 430,94 €</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>				<b>6 354,82 €</b>

## **4° Rapport d'orientation**

Après une année 2023 marquée par des réalités difficiles, le Pont des Seignes s'engage en 2024 dans une phase d'action et de finalisation des réponses nécessaires pour assurer la survie du Centre socioculturel.

**Procédure collective et licenciements :** Tout d'abord, il s'agit de finaliser la procédure collective qui entraînera le licenciement économique de 10 salariés. Nous devons respecter rigoureusement le cadre légal tout en faisant preuve d'empathie envers les personnes concernées.

**Plan de remboursement de la dette :** Ensuite, sous la supervision de l'Administrateur Judiciaire et en collaboration avec notre expert-comptable et les partenaires financiers, nous élaborerons un plan de remboursement de la dette sur 10 ans. Ce plan doit être en adéquation avec les budgets prévisionnels que notre directeur devra établir. Les deux premières années (2025 et 2026) sont particulièrement critiques car elles doivent supporter le remboursement de la dette "super privilège", liée aux coûts de la procédure collective. L'augmentation prévisible des charges, notamment les salaires et les coûts énergétiques, complique ce plan de redressement que nous devons présenter au tribunal judiciaire fin septembre 2024. La validation de ce plan par le juge dépendra de sa fiabilité et pourrait mettre fin au redressement judiciaire ou conduire à la liquidation judiciaire.

**Renouvellement du projet social :** Un autre projet important et plus positif est le renouvellement du projet social. Après une pause due à l'urgence du redressement judiciaire, nous avons établi un nouveau calendrier avec la CAF et la Fédération Départementale des Centres Sociaux. Dès le deuxième semestre 2024 la structure repart des travaux de l'évaluation pour basculer vers l'écriture du nouveau projet social. Ce sera un grand chantier participatif impliquant habitants, usagers, bénévoles administrateurs, salariés et partenaires autour des diagnostics et besoins partagés à partir de tout un programme de réunions, commissions et d'évènements envisagés sous la conduite du directeur. L'objectif est d'aligner les besoins identifiés avec nos missions, tout en restant cohérents avec les moyens disponibles.

**Dynamique collective et formation :** La structure se mobilise pour créer une dynamique collective fondée sur le nouveau dimensionnement du Pont des Seignes. Nous poursuivons la réflexion sur les procédures pour faciliter, sécuriser et professionnaliser les missions de chaque salarié. Un plan de formation ambitieux est également en cours de développement.

**Renouvellement du Conseil d'Administration :** La synergie entre le renouvellement du projet social, la transparence maintenue par les dirigeants, et la nouvelle dynamique doit attirer et fédérer de nouveaux adhérents en 2024. L'objectif est de renouveler et régénérer le Conseil d'Administration avec de nouveaux administrateurs, afin de maintenir un haut niveau d'engagement, de débat et de démocratie interne.

**Élargissement et ancrage territorial** : 2024 marquera l'officialisation de l'élargissement de notre territoire d'action, illustré par nos échanges fréquents avec les 24 communes concernées et notre implication dans la Convention Territoriale Générale fédérée par la ville de Pons.

**Efficience de la communication** : Enfin, un effort important est nécessaire pour améliorer notre communication. Des travaux ont été engagés pour renforcer notre communication avec les partenaires et les habitants, notamment sur les réseaux sociaux et autres interfaces numériques, ainsi qu'autour de notre charte graphique. Nous avons créé une plaquette attrayante, exhaustive et concise pour mieux faire connaître et reconnaître le Pont des Seignes.

**Conclusion** : Les objectifs pour 2024 sont ambitieux, mais ils sont cruciaux pour maintenir et améliorer les services rendus aux habitants du territoire. Ensemble, nous devons relever ces défis collectivement.

Pour le CA du Pont des Seignes

Le Président

Daspe Marcel

## 5° Nos partenaires (logos)



H A U T E





**Saint-  
Palais-de-  
Phiolin**



**Brives-sur-  
Charente**

**Belluire**



**Fléac-sur-  
Seugne**

**Mazerolles**

**Jazennes**

**Marignac**

**Avy**

**Echebrune**

**Tanzac**

**Coulonges**

**Rouffiac**

**Givrezac**

**Saint-Léger**



**Saint-  
Quantin-de-  
Rançanne**



**Villars-en-  
Pons**

**Pérignac**

